



# Rapport d'activité 2018

**ACCUEIL ET PROMOTION**  
5 rue Samson - 18000 BOURGES  
Tél. 02.48.70.99.23 - Courriel : [accueil-et-promotion@orange.fr](mailto:accueil-et-promotion@orange.fr)  
<http://www.accueil-promotion.net>



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 19 juin 2019 et 3 juillet 2019

## SOMMAIRE

<b>Rapport moral</b> de la Présidente	p. 5
<b>L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE</b>	p. 7
Permis B/Ba - Module théorique et conduite	
Module ADBMS	
Module Préparer l'Accès au Code	
Module Conduite supervisée	
Module de formation training	
Autres activités	
<b>SECTEUR ECOLE</b>	p. 19
Accompagnement à la scolarité – écoles primaires	
Coup de pouce collègues	
Point aide lycéens	
Formation des animateurs	
Activités complémentaires	
<b>CENTRE DE FORMATION</b>	p. 29
Formation linguistique - Ateliers sociolinguistiques et LCI	
Français Langue Etrangère CADA/ADOMA	
Atelier de formation de base - Communauté Emmaüs	
Ateliers et animations thématiques	
Concours régional d'écriture « <i>Quand l'écrit prend la parole</i> »	
<b>CENTRE RESSOURCES</b>	p. 43
Accompagnement à l'intégration	
Le médiateur	
L'interprète	
Accès aux droits liés au séjour	
Permanences à Emmaüs	
Médiation interculturelle	
Traduction – interprétariat	
Médiation dans les bureaux de La poste	
Formation des professionnels de la santé et du social	
Groupe d'échange de pratiques	
<b>RAPPORT FINANCIER</b> .....	p. 53
Bilan ..... p.56	
Compte de résultat .....p.58	
Rapport du Commissaire aux comptes ...p.64	
Budget prévisionnel 2019 ...p.67	
<b>ANNEXES</b> .....	p. 69



En 2018 nous avons continué avec courage et détermination nos missions, malgré le climat délétère, voire la haine qui nous assaille de toutes parts.

C'est notre façon à nous de répondre en permettant au plus grand nombre de trouver leur place dans une société qui manque cruellement de bienveillance.

Nos actions ont pour but de donner des outils pour que même les personnes les plus en difficulté puissent trouver des solutions pour aller vers un mieux-être au quotidien.

Apprendre le français, passer son permis de conduire, participer à des ateliers pour être informé sur le fonctionnement de nos institutions, toutes ces démarches participent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui le plus souvent se sentent en marge parce que la société a un peu de mal à accepter l'autre avec ses différences. Différences qui pourtant peuvent être une richesse pour chacun de nous. Les préjugés sont toujours ancrés et même si ce n'est qu'une minorité, on trouve encore des personnes pour porter des jugements et surtout pour essayer des informations douteuses et sans fondement.

C'est à peu de choses près ce que je dis tous les ans depuis que je vous présente ce rapport moral. Cela m'attriste profondément car quoique que l'on fasse, il est très difficile de faire bouger les lignes. Je peux vous donner l'impression d'être négative, mais pas du tout puisque, en étant à l'écoute des besoins, en se donnant les moyens d'y répondre, on peut faire bouger ces lignes. Le problème c'est qu'il faut effectivement des moyens humains mais aussi financiers. Nous ne fonctionnons qu'avec de l'argent public et nous ne pouvons pas faire tout ce qu'il faudrait, les choix sont parfois difficiles. Accueil et Promotion répond à chaque fois qu'elle le peut, que ce soit à l'Etat, aux collectivités territoriales ou en s'alliant avec d'autres partenaires.

Vous constaterez au travers du rapport d'activité, que, ce qui est fait par les salariés et les bénévoles de l'association envers le public qui vient jusqu'à nous, laisse à penser que beaucoup d'entre eux auront les clés pour aller vers l'autonomie. Ils prouveront ainsi que, qui que l'on soit, on peut apporter sa pierre à la collectivité.

Comme toujours dans mon rapport moral je m'attache à faire ressortir le fait marquant de l'année.

En 2018 c'est bien l'annonce du départ de nos bureaux de la rue Samson qui a dominé tout le reste. En effet, la mairie a vendu les locaux que nous occupions, d'où notre déménagement programmé pour 2019. Je ne vous parle pas des rebondissements car trouver des locaux à peu près équivalents en surface mais aussi en charges locatives n'a pas été facile. La mairie et France Loire ont été à l'écoute pour nous reloger, dans les meilleures conditions possibles, je les en remercie.

Le changement est toujours une source d'inquiétude, mais il me semble que, après deux mois dans les nouveaux locaux, le ressenti des salariés est plutôt positif.

Alors, bien-sûr, il a fallu s'organiser pour trier les archives, garder l'essentiel ; mais c'est quoi l'essentiel ? Nous avons retrouvé l'histoire de l'association, ce qu'ont voulu les membres fondateurs. Les documents prouvent que les administrateurs qui se sont succédés ont essayé de rester fidèles à ces valeurs tout en s'adaptant à l'évolution de la société.

Je veux remercier les salariés et les bénévoles qui ont préparé avec beaucoup de rigueur ce déménagement et les services techniques mis à notre disposition par la Mairie.

Suite au rapport d'activité, vous allez procéder à l'élection du Conseil d'administration. Je l'évoque ici car cette année trois administratrices et un administrateur vont partir :

Lilianne Roulet qui a apporté sa bienveillance, ses connaissances pédagogiques aux groupes de formation linguistique mais également aux ateliers de découvertes musicales que nous avons mis en œuvre ensemble. Nous avons vécu auprès des enfants, des musiciens et des parents des moments de partage forts en émotion.

Nicole Petit, notre trésorière qui a mis au service de l'association une compétence alliée à une rigueur dans le suivi et la gestion financière

Nous avons des parcours parallèles avec Nicole Petit puisque nous avons été élues la même année, elle trésorière et moi présidente, je dois dire que le côté financier me faisait un peu peur. Je ne suis pas bien à l'aise avec les chiffres. J'ai eu une confiance absolue dans sa gestion et ses propositions. De plus, elle m'a beaucoup appris dans un domaine qui m'était complètement étranger. Je crois que nous avons été complémentaires.

Jacques Dépee qui a été administrateur engagé depuis de très nombreuses années, dont quelques unes à la trésorerie.

Je les remercie chaleureusement tous les trois pour leur investissement durant toutes ces années.

J'ai dit quatre. La quatrième c'est moi-même. En effet, des problèmes de santé m'empêchent de continuer mon engagement. Je suis redevable à Accueil et Promotion car je repars plus riche que lorsque j'y suis arrivée. J'ai découvert le monde associatif et institutionnel bien-sûr mais surtout des personnes. Des personnes qui après des parcours que l'on peine à imaginer, et je ne pense pas forcément aux étrangers, luttent encore pour réussir à vivre, à rester debout, tout simplement, en regardant devant.

*On voit le futur dans la fissure d'un mur, c'est ce qu'avait écrit Jacques Boissel un participant de Quand l'écrit prend la parole, en 2013.*

Alors l'association leur apporte des moyens, et souvent ils nous remercient, mais c'est à moi de leur dire merci car ce sont eux qui m'ont permis de vivre des moments très forts que je garderai profondément en moi, car ils sont uniques.

Je n'oublie pas et je remercie les administrateurs qui m'ont entourée depuis que suis présidente.

Il me reste à remercier les salariés et les bénévoles de l'association mais aussi tous ceux qui de près ou de loin nous soutiennent qu'ils soient institutionnels, partenaires et financeurs qui nous donnent les moyens dont je parlais plus haut.

Je souhaite le meilleur au nouveau Conseil d'Administration qui va être élu.

Avant de passer la parole pour le rapport d'activité, je ne résiste pas à un petit texte qui je crois résume ce qu'est, pour moi le sens de l'existence d'Accueil et Promotion :

*Face au mur de l'indifférence*

*Il faut briser le silence*

*Face au mur du silence*

*Il faut vivre de nos différences.*

Ce sont Michel Doumi et Samia Muktari qui, eux aussi participaient à *Quand l'écrit prend la parole*, en 2013, qui ont écrit ce texte, cette année-là, le thème était le mur.

J'ai été, me semble-t-il un peu plus longue que d'habitude, mais que voulez-vous c'était mon dernier rapport moral, j'espère que vous me pardonnerez.

Je vous remercie de votre écoute.

*Christiane BERTHOMMIER, Présidente*



# L'AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE



Photo : F. Lancelin (Re)bonds

En 2018, l'auto-école associative pleinement réalisé ses objectifs avec :

**182 diagnostics réalisés** : 151 pour la commission et 31 pour la formation PAC/Pôle emploi

**186 personnes formées au titre du permis B :**

- 78 au titre des modules « théorie et conduite B/BA » entrées en 2018
- 61 entrées en 2015, 2016 et 2017 pour la poursuite de formation « théorie et conduite B/BA »,
- 5 au titre du module « ADBMS », préformation pour le code de la route,
- 10 au titre du module « conduite supervisée » (C/S),
- 31 au titre du module « préparation accès au code » (PAC),

**31 réussites au code, 40 au permis**

4 accompagnateurs formés au titre du module « bénévoles conduite supervisée » (BENCS).

Nous avons également

- **poursuivi les ajustements pédagogiques pour la formation permis B/BA :**  
Code : 80 heures du module initial maintenu, avec 20 heures supplémentaires à la suite de la première présentation à l'examen du code  
Training tout au long de l'année  
Formation pratique : forfait de 50 heures maintenu  
Diagnostic/évaluation réalisé autant que possible en voiture plutôt que sur simulateur
- **fait validé par le Copil une proposition de programmation annuelle des formations permis B** (4 sessions sur Bourges, une session sur Vierzon) **et réduit de 80 à 70 le nombre de nouvelles entrées chaque année.**
- **renouvelé une session permis sur Vierzon** et travaillé à l'information et à la mobilisation des prescripteurs
- **fait progressé les modules de la plateforme :**  
Agrément pour le permis AM (cyclo)  
Mise en place à titre expérimental du module véhicule sans permis (VSP)
- **obtenu le label qualité des auto-écoles** sanctionnant la pertinence de notre démarche et de nos outils et permettant, entre autres, de former des salariés dans le cadre du CPF et de dispenser la formation pour passer du permis BA (boîte automatique) au permis B (boîte manuelle)
- **noué un partenariat avec le GAS (Garage associatif et solidaire)** et posé les bases d'une **organisation régionale fédératrice** dans le domaine de la mobilité inclusive, *MOB'in Centre-Val de Loire*
- **travaillé à la stabilisation du budget**  
Obtention d'un 3<sup>ème</sup> CAP'Asso et renouvellement de celui du coordinateur  
Obtention du soutien financier d'une fondation et d'une banque pour l'achat de matériel  
Proposition d'un groupe de travail avec les financeurs fin 2018 pour étudier les effets d'une augmentation du tarif du permis B afin d'étoffer les recettes.  
Négociation des contrats de location des véhicules  
Décision d'abandonner le simulateur à la fin de notre engagement en 2020

L'évolution de notre organisation et de nos propositions pédagogiques pour le permis B, comme pour la plateforme mobilité, la constitution de l'équipe avec 3 monitrices et une plus grande expérience devraient nous permettre, en 2019, de dérouler nos actions à un rythme plus fluide et de poursuivre leur développement. Nous devons cependant être attentifs à l'accompagnement des salariés dont les conditions de travail s'avèrent éprouvantes en raison des grandes difficultés d'apprentissage du public, en particulier pour la conduite.

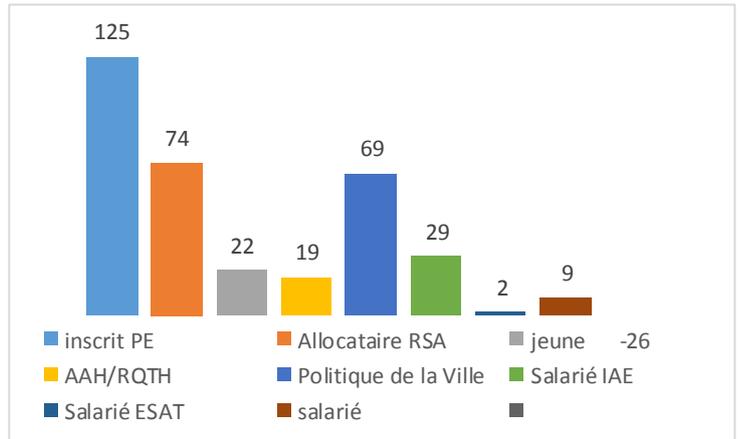
Enfin si l'exercice 2018 est équilibré grâce à la subvention exceptionnelle de la Direccte et au soutien des partenaires financiers extrêmement concernés par l'auto-école associative, la pérennisation reste le sujet de fond récurrent au centre de notre réflexion.

## DIAGNOSTICS MOBILITE (182 personnes : 33% hommes – 67% femmes)

### Répartition par prescripteur

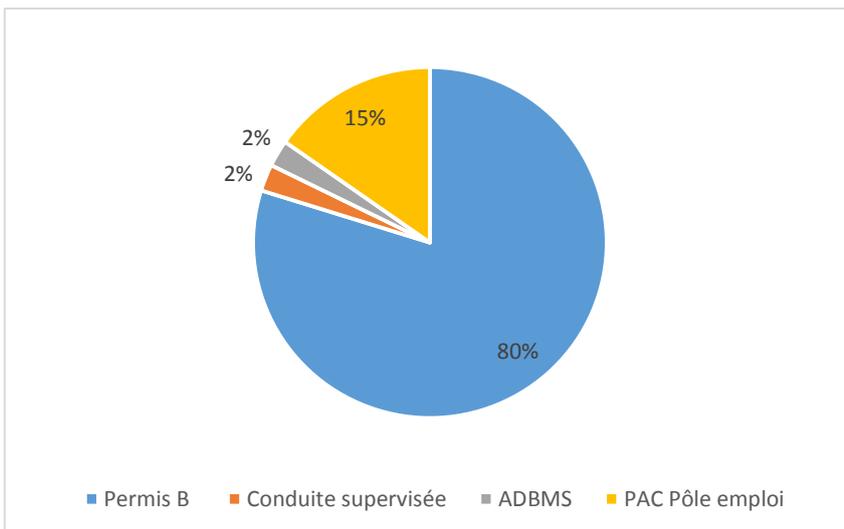
Pôle emploi	35%
Travailleurs sociaux Conseil départemental du Cher, CCAS	29%
Mission locale	6%
Cap Emploi	10%
Entreprises d'insertion	19%

### Répartition par statut

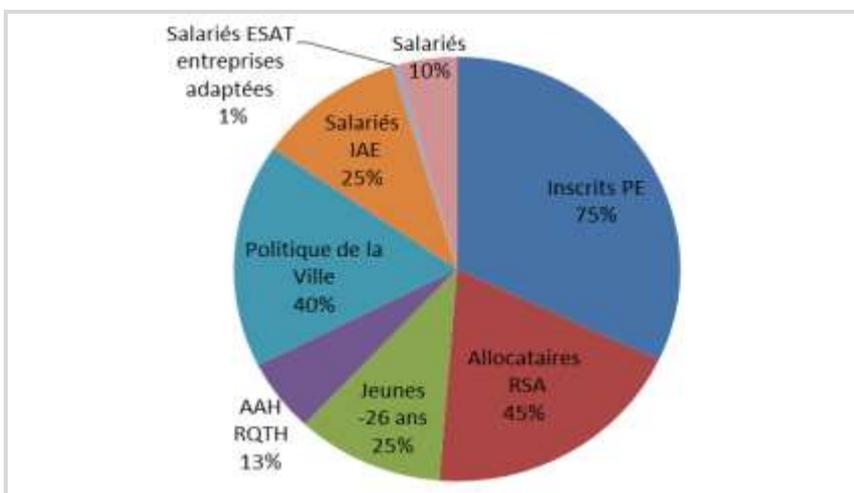


## FORMATION PERMIS B/BA

**186 personnes** dont 78 nouvelles personnes formées en 2018 pour le Permis B  
58% femmes, 32% hommes



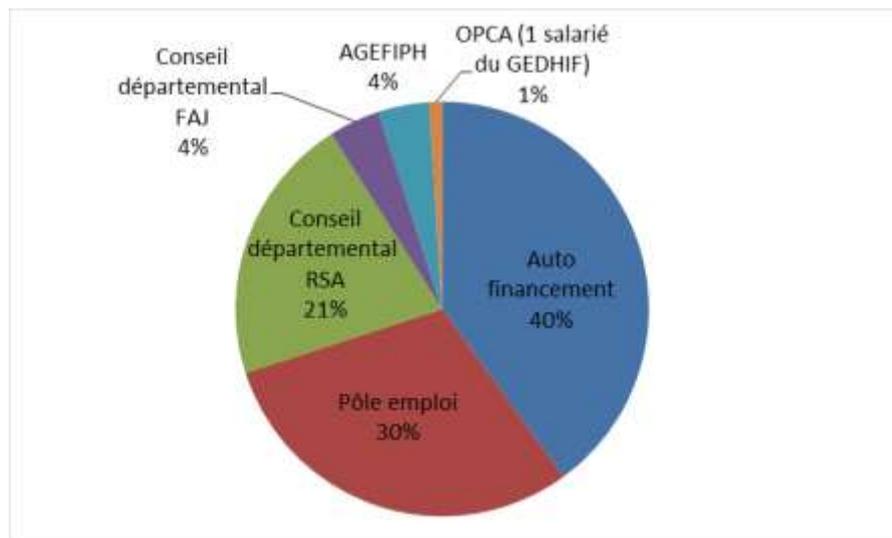
### Répartition par statuts



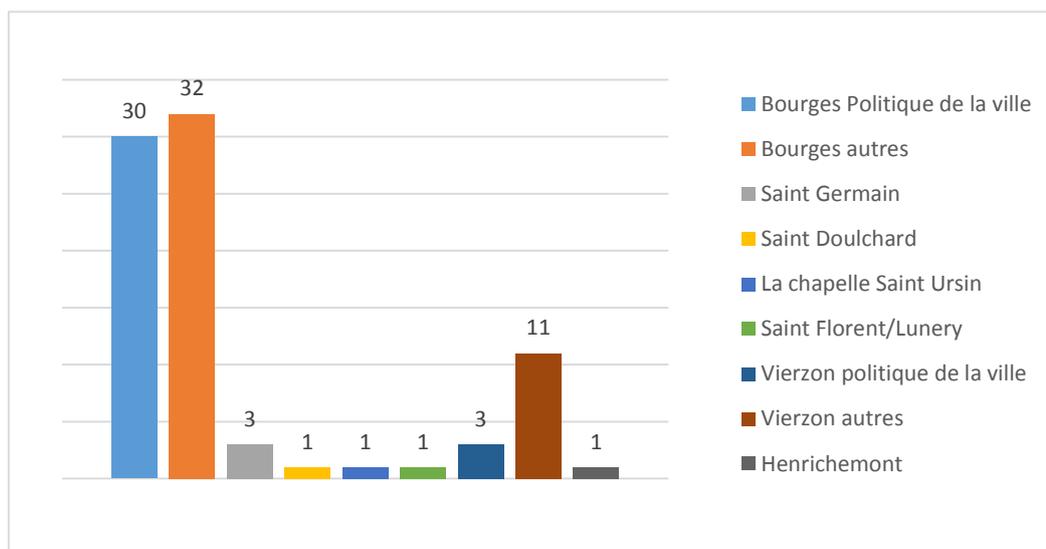
## Répartition par aide au financement personnel

La participation demandée aux stagiaires est de 530€.

Suivant leur situation, une aide financière peut être sollicitée d'un maximum de 330 €.



## Répartition géographique



## Résultats aux examens

	Nombre de personnes reçues		
	2016	2017	2018
Examen de code	33	40	31
Examen de conduite	26	30	40

**PERMIS B/BA  
MODULE THEORIQUE ET CONDUITE**

<b>Objectif</b>	Améliorer la mobilité des personnes en difficulté d'apprentissage, engagées dans un projet d'insertion professionnelle ou sociale, par l'obtention du permis B ou BA (voiture automatique) grâce à un accompagnement pédagogique spécifique répondant aux difficultés particulières de ces publics.
<b>lieu</b>	<p align="center">BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil départemental du Cher PDI DIRECCTE - FIE Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Crédits de politique de la ville : Etat pour ville de Vierzon Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'asso) Pôle Emploi Communauté de communes de Vierzon Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Mécénat privé exceptionnel</p>
<b>Modalités</b>	<p>Module théorique : - formation en groupe de 12/14 stagiaires - 84 heures en moyenne - 2 x 3 /semaine sur 3 mois ou 2 x 6 heures /semaine sur 1 mois et demi</p> <p>Formation conduite : - forfait de 50 heures ; au-delà, le stagiaire finance chaque heure, - conduite supervisée possible après 3 échecs à l'examen de conduite</p>
<b>Calendrier</b>	5 sessions à Bourges : janvier, avril, mai, septembre, novembre 1 session à Vierzon : septembre
<b>Réalisation</b>	<p>Module théorique : 444 heures/groupe</p> <hr/> <p>Module théorique : 4 528 heures/stagiaire Module conduite : 2 547 heures/stagiaire</p>
<b>Nombre de stagiaires formés et résultats</b>	<p align="center"><b>78</b> stagiaires formés</p> <p>31 ont obtenu le code 40 ont obtenu la conduite les autres poursuivent leur formation formation pratique, durée moyenne : 60 heures (67 en 2017)</p>

**MODULE ADBMS  
« ACQUIS DE BASE MODULE SPECIFIQUE »**

<b>Objectif</b>	<p>Pour des personnes en très grande difficulté d'apprentissage ou disposant de capacités cognitives faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter les apprentissages</li> <li>- améliorer les moyens et mécanismes d'acquisition des connaissances en réalisant des exercices de remédiation cognitive sur le thème du code de la route.</li> </ul> <p>Il s'agit d'un module préalable au module théorique B/BA</p>
<b>lieu</b>	<p align="center">BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil départemental du Cher PDI DIRECCTE - FIE Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Crédits de politique de la ville : Etat pour ville de Vierzon Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'asso) Pôle Emploi Communauté de communes de Vierzon Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Mécénat privé exceptionnel</p>
<b>Déroulement</b>	<p align="center">1 groupe de 10 à 12 stagiaires/an</p>
<b>Rythme</b>	<p align="center">2 fois 6 heures par semaine</p>
<b>Calendrier</b>	<p align="center">1 session octobre</p>
<b>Réalisation</b>	<p align="center">84 heures/groupe</p>
	<p align="center">477 heures/stagiaire</p>
<b>Nombre de stagiaires formés et résultats</b>	<p align="center"><b>6</b> stagiaires</p> <p>A l'issue de la formation, 5 sont entrés sur la formation permis B/BA</p>

**MODULE PAC  
« PREPARER L'ACCES AU CODE »**

<b>Objectif</b>	<p>Doter les demandeurs d'emploi orientés par le Pôle emploi des outils méthodologiques nécessaires pour entreprendre la formation au code et à la conduite en amont de l'inscription dans une auto-école classique.</p> <p>Leur permettre de réussir leur code en auto-école commerciale dans le délai de 5 mois (Disposition nationale imposée pour obtenir l'aide financière de Pôle emploi).</p> <p>ou</p> <p>leur permettre de suivre la formation intensive code/conduite (2mois) en auto-école commerciale</p>
<b>lieu</b>	<p align="center">BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
<b>Financement</b>	<p align="center">Pôle emploi</p>
<b>Déroulement</b>	<p align="center">groupes de 5 à 7 stagiaires</p>
<b>Rythme</b>	<p align="center">Formation collective sur 1 mois 18 heures 30 de cours collectifs et 2 heures de diagnostic individuel</p>
<b>Calendrier</b>	<p align="center">5 sessions: février, avril, mai, septembre, novembre</p>
<b>Réalisation</b>	<p align="center">90 heures/groupe</p>
	<p align="center">477 heures/stagiaire</p>
<b>Nombre de stagiaires formés et résultats</b>	<p align="center"><b>31 stagiaires</b></p> <p>A l'issue du module PAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 29 stagiaires se sont inscrits dans des auto-écoles classiques et ont pu bénéficier d'une l'aide de 1200€ de Pôle emploi pour financer leur permis B</li> <li>- 3 stagiaires ont intégré l'Auto-école associative pour la formation Permis B</li> </ul>

## MODULE CONDUITE SUPERVISEE

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux stagiaires titulaires du code, après 3 échecs à l'examen de conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir de l'expérience</li> <li>- de lutter contre le stress de l'examen</li> <li>- de limiter le coût du permis</li> </ul> <p>Permettre à des titulaires du permis B et en difficulté pour conduire, de se remettre à niveau.</p>
<b>lieu</b>	<p><b>BOURGES</b>          Auto-école associative          Centre de formation d'Accueil et Promotion          Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil départemental du Cher PDI          DIRECCTE - FIE          Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges          Crédits de politique de la ville : Etat pour ville de Vierzon          Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'asso)          Pôle Emploi          Communauté de communes de Vierzon          Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus          Participation financière des stagiaires          Mécénat privé exceptionnel</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Parcours individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 heures de mise à niveau avec un enseignant de la conduite</li> <li>- 1 000 km en conduite supervisée avec un bénévole.</li> </ul>
<b>Rythme</b>	<p>En fonction des disponibilités des bénévoles et des stagiaires          1 à 2 heures par semaine en moyenne</p>
<b>Calendrier</b>	<p>Entrées/sorties permanentes</p>
<b>Réalisation</b>	<p>125 heures/stagiaire</p>
<b>Nombre de stagiaires formés et résultats</b>	<p><b>10</b> stagiaires formés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 déjà titulaires du permis ou du code</li> <li>- 5 en échec à l'examen pratique</li> </ul>

<b>MODULE TRAINING</b>	
<b>Objectif</b>	Entraîner aux séries de code de la route, les élèves qui n'ont pas obtenu leur code à la première présentation à l'examen.
<b>lieu</b>	BOURGES Auto-école associative Centre de formation d'Accueil et Promotion Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
<b>Financement</b>	Conseil départemental du Cher PDI DIRECCTE - FIE Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Crédits de politique de la ville : Etat et ville de Vierzon Conseil régional Centre - Val de Loire (CAP'asso) Pôle Emploi Communauté de communes de Vierzon Communauté d'agglomération de Bourges : Bourges Plus Participation financière des stagiaires Mécénat privé exceptionnel
<b>Déroulement</b>	Accompagnement individuel à la carte avec appui du service civique pour plus de souplesse horaire : salle multimédia avec postes individuels, travail sur DVD et connexion internet  Séances collectives : 10 à 12 stagiaires.
<b>Rythme</b>	Atelier multimédia individuel : à la carte  Séances collectives : modules de 1 mois, 2 x 3 heures par semaine soit 30 heures.
<b>Calendrier</b>	Atelier multimédia : toute l'année  Séances collectives : en février et septembre à Bourges, en décembre à Vierzon
<b>Réalisation</b>	202 heures/groupe
	997 heures/stagiaire
<b>Nombre de stagiaires formés et résultats</b>	<b>25 personnes</b>

## Présentation de l'auto-école aux prescripteurs

Maisons départementales d'action sociale de  
Bourges (5 interventions), Aubigny, Baugy  
Service emploi Mehun  
Ateliers d'insertion du Relais



## Intervention au centre de formation LAVRIL, à Moulins, le 30/03/2018

Présentation de l'approche pédagogique spécifique de l'auto-école et de la plateforme mobilité aux enseignants de la conduite et de la sécurité routière en formation.

Photo : F. Lancelin (Re)bonds

## Formation des bénévoles de l'association pour la conduite supervisée



Le 09/11/2018, 4 accompagnateurs bénévoles se sont retrouvés pour une matinée animée par le coordinateur.

A noter un nouveau bénévole a rejoint l'équipe en 2018.

Au programme l'examen pratique du permis de conduire avec

- la découverte des zones d'examen dans un véhicule de l'auto-école
- les points de vigilance des inspecteurs pendant l'examen

## 1<sup>ère</sup> formation Véhicule Sans Permis

L'expérimentation s'est déroulée au GEDHIF du 22/01 au 27/11.

Formation théorique code de 15h pour 4 salariés handicapés, puis module de conduite de 10h sur véhicule double commande. Formation pratique/conduite en janvier 2019.

Une convention de mise à disposition gracieuse du VSP par le GEDHIF pour la formation de stagiaires de l'Auto-école associative est en projet.



## Projet de diagnostics/accompagnement/mobilité sur le département,

Le coordinateur et la directrice ont suivi une formation sur une démarche et un outil diagnostic/mobilité avec l'organisme *Mouvances* dans le cadre d'un partenariat avec le Garage Associatif et Solidaire.

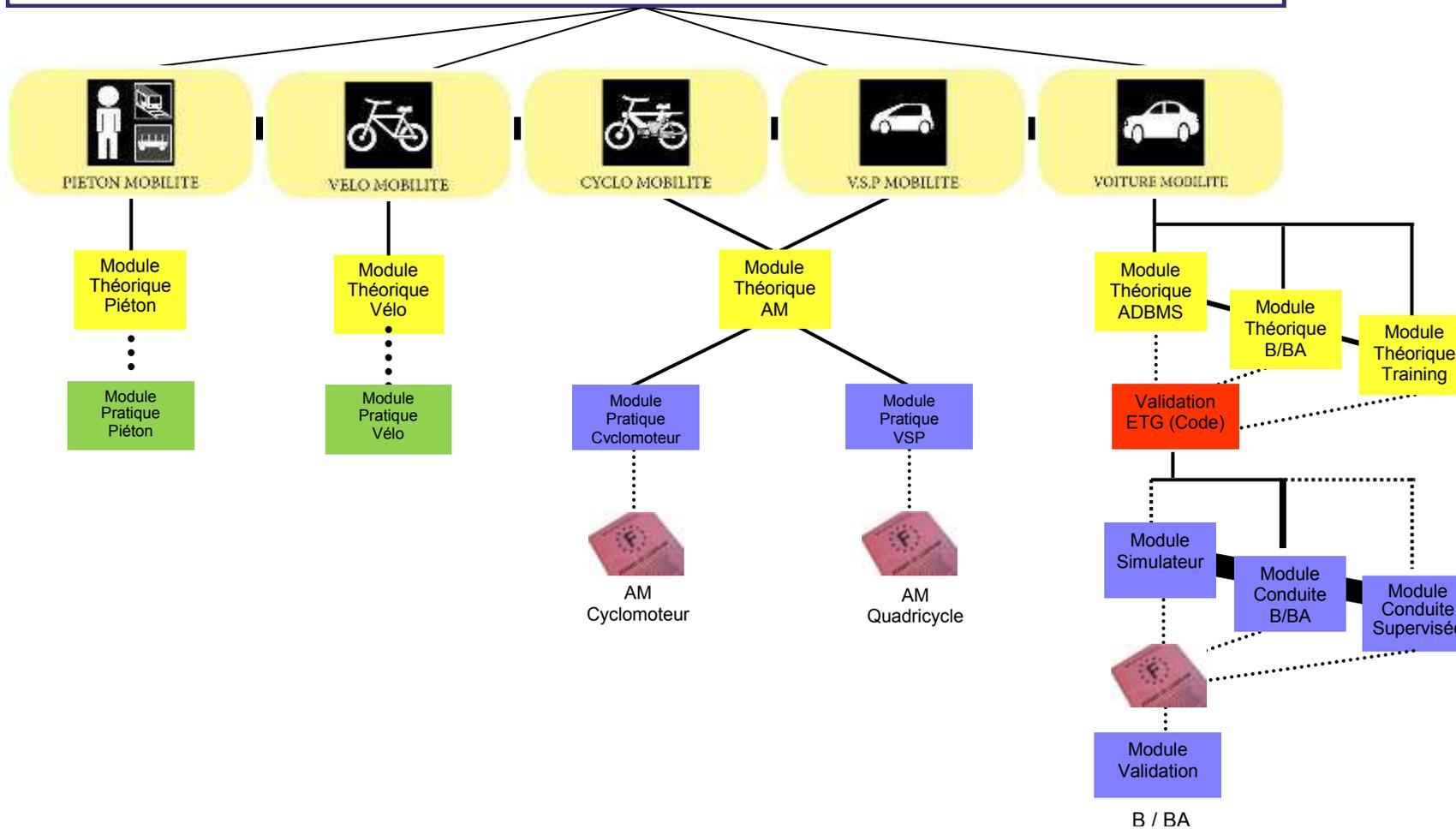
Le projet est de proposer, à terme, des diagnostics et des accompagnements mobilité dans le cadre de prestations en réponse à des appels à projets.

Par ailleurs, afin de mutualiser les ressources et les expériences et d'être en capacité de répondre à des appels à projets régionaux voire nationaux, des associations oeuvrant dans le domaine de la mobilité sur la Région Centre-Val de Loire se sont regroupées pour fonder l'association Mob'in Centre-Val de Loire. Accueil et promotion est membre du Conseil d'administration.



# Diagnostic Mobilité

## VALIDATION DU PARCOURS Commission d'admission et de suivi



Module Préparation  
Accès au Code

Pré-formation de Publics sur prescription de Pôle Emploi ensuite orientés vers une auto-école commerciale ...



Approche Spécifique Sécurité

Action spécifique pour des Publics, en grande difficulté, en rupture avec la règle, etc...



Module Ludicode

Action pour les seniors, écoliers, lycéens, etc...



Module Bénévoles Cde

Formation des Bénévoles pour la conduite supervisée



# PLATEFORME MOBILITE

5 rue Samson – 18000 BOURGES - RAPPORT D'ACTIVITE 2018





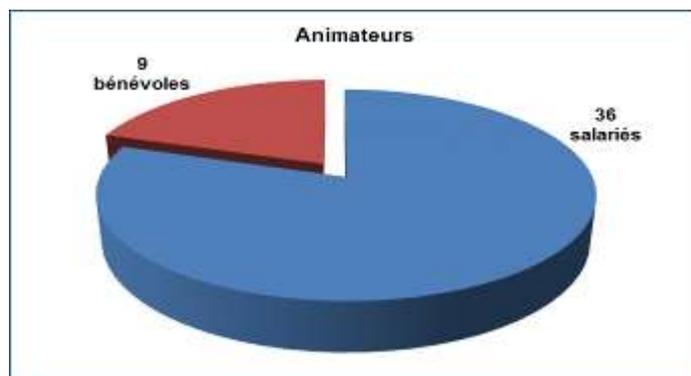
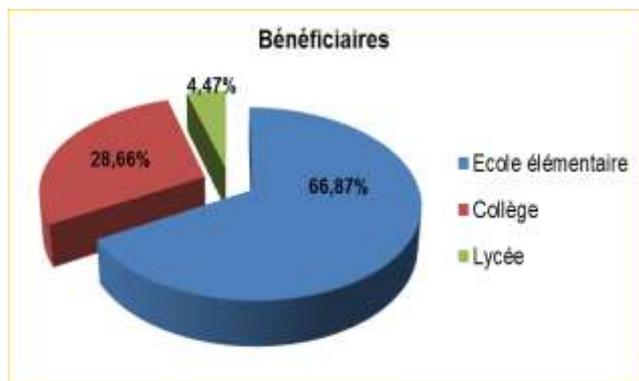
# LE SECTEUR ECOLE



En 2018, nous avons poursuivi :

- toutes les actions du secteur école
  - l'accompagnement à la scolarité primaire
  - le coup de pouce collège
  - le point aide lycéens
  - la formation des animateurs
- l'atelier de pratique théâtrale
- la participation à la dynamique régionale d'écriture

Ainsi **492** enfants et jeunes ont participé aux activités d'accompagnement à la scolarité encadrées par 36 salariés et 9 bénévoles.



Complémentairement et pour renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, nous avons organisé :

- des animations autour du livre : visites personnalisées à la bibliothèque des Gibjoncs et contes
- des ateliers avec les parents
- une découverte patrimoniale dans le cadre du dispositif « C'est mon patrimoine » à l'abbaye de Noirlac
- des projets intergénérationnels avec le Foyer Louis de Raynal.

Par ailleurs, nous avons participé à la dynamique régionale d'écriture « Quand l'écrit prend la parole », action transversale de l'association autour de la citoyenneté, de la laïcité, des valeurs de la République et du Vivre ensemble.

Dans ce cadre, les ateliers de pratique théâtrale animés par la Compagnie Pace se sont poursuivis le mercredi après-midi avec 15 enfants au premier semestre et 17 au second.

Ils ont présenté leurs créations :

- *Les sorcières du placard à balais*, au Hublot, le 14 avril 2018, devant 187 enfants, parents et enseignants
- *Des contes de Noël*, le 19/12/2018, au Centre de formation des Gibjoncs, à leurs familles (38 adultes et enfants)
- *Florilège 1996-2019*, à la médiathèque de Bourges, le 13/03/2019 devant 115 spectateurs dont 90 étaient des familles et des enfants de l'accompagnement scolaire

Enfin, 24 animateurs de l'accompagnement à la scolarité du département du Cher, salariés et bénévoles, ont participé à sept journées de formation, afin de partager un cadre commun de référence, de s'accorder sur un même projet pédagogique et d'approfondir leur connaissance de l'école, de l'enfant et de son environnement. Ces journées de formation, en plus de l'apport théorique et des débats instaurés, offrent un espace d'échange et de réflexion entre tous les partenaires de l'accompagnement à la scolarité du département.

Depuis plusieurs années, nous encourageons la participation active des parents dans le suivi de la scolarisation des enfants. En 2018, elle s'est affirmée grâce aux ateliers de pratique théâtrale, à la fête de l'écrit et aux micro-projets autour du livre et de la lecture.

Ces activités en lien avec la culture et la découverte du patrimoine sont particulièrement porteuses, c'est pourquoi nous les reconduisons en 2019

## ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ, ECOLES PRIMAIRES

<b>Objectif</b>	<p>Aider des jeunes à utiliser les méthodes et les savoirs acquis pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs,</p> <p>Elargir les centres d'intérêt des enfants, les inciter à utiliser les ressources de leur environnement proche,</p> <p>Renforcer l'autonomie personnelle et la capacité d'organisation, tout en développant l'accès à la vie collective des jeunes,</p> <p>Faciliter la communication entre les enfants, leurs parents et l'école.</p>
<b>Lieu</b>	Salles banalisées mises à disposition dans les écoles
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et ville de Bourges</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire, en individuel ou en petits groupes, encadrées par des animateurs (<i>un animateur pour quatre enfants</i>), Complémentairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation ludique et récréative autour du livre, contes, jeux de société</li> <li>- Activités autour des loisirs créatifs</li> <li>- Découverte culturelle de l'abbaye de Noirlac dans le cadre du dispositif <i>C'est mon patrimoine</i></li> <li>- Animation pour les résidents du foyer Louis de Raynal</li> </ul> <p>Réunions de concertation avec les établissements scolaires : conseils des maîtres, entretiens avec les enseignants...</p> <p>Rencontres avec les parents</p>
<b>Rythme</b>	4 séances par semaine de 1h30 par site
<b>Calendrier</b>	Du 08/01/2018 au 21/12/2018
<b>Réalisation</b>	<b>329</b> enfants (169 garçons et 160 filles)
	39 animateurs : 33 salariés et 6 bénévoles
<b>Public</b>	<p>Enfants du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année</p> <p>Ecoles Barbottes, Pressavois, Mâchereaux, Auron A et B, Marcel Plaisant, Grand Meaulnes.</p>

## COUP DE POUCE COLLÈGES

<b>Objectif</b>	<p>Apporter à des groupes de collégiens de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> une aide au travail scolaire, en particulier en mathématiques, en français, en anglais et en sciences physiques.</p> <p>Motiver les collégiens,</p> <p>Valoriser leurs parcours dans une démarche de réussite pour éviter le décrochage scolaire.</p>
<b>Lieu</b>	<p>Salles banalisées mises à disposition dans les collèges</p> <p>Locaux d'Accueil et Promotion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 66 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</li> <li>- Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</li> </ul>
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Séances d'aide méthodologique pour le travail scolaire en mathématiques, français et langues vivantes,</p> <p style="padding-left: 20px;">en individuel ou en groupes de deux ou trois jeunes, encadrées par des étudiants.</p> <p>Suivi de l'activité :</p> <p style="padding-left: 20px;">Rencontres régulières des coordinateurs de chaque site et des enseignants</p> <p style="padding-left: 20px;">Rencontres avec les parents pour clarifier le contenu de l'activité et soutenir leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants,</p>
<b>Rythme</b>	2 séances par semaine de 1h30
<b>Calendrier</b>	Du 08/01/2018 au 21/12/2018
<b>Réalisation</b>	<p><b>141</b> collégiens (80 garçons et 61 filles)</p> <hr/> <p>10 animateurs : 8 salariés, 2 bénévoles</p>
<b>Public</b>	<p>Elèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup></p> <p>Collèges Victor Hugo, Jules Verne, Le Grand Meaulnes et Jean Renoir</p> <p>Bourges</p>

## POINT AIDE LYCÉENS

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux lycéens de dépasser les difficultés dès qu'elles surviennent afin d'éviter le décrochage.</p> <p>Donner des atouts pour parvenir à la réussite scolaire.</p> <p>Adapter les habitudes de travail personnel pour une meilleure acquisition des savoirs.</p> <p>Préparer à l'examen du baccalauréat.</p>
<b>Lieu</b>	<p>Locaux d'Accueil et Promotion :</p> <p>66 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny</p> <p>Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjons</p>
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Séances d'aide méthodologique en mathématiques, français, sciences physiques et philosophie</p> <p>Séances individuelles ou en groupes de deux ou trois jeunes</p> <p>Encadrement par des étudiants.</p>
<b>Rythme</b>	1 séance par semaine de 2 h
<b>Calendrier</b>	Du 08/01/2018 au 21/12/2018
<b>Réalisation</b>	<p><b>22</b> lycéens (8 garçons et 14 filles)</p> <hr/> <p>5 animateurs : 4 salariés, 1 bénévole</p>
<b>Public</b>	<p>Jeunes des quartiers Nord en priorité, scolarisés dans les lycées de Bourges de la 2<sup>nde</sup> à la terminale</p>

## FORMATION DES ANIMATEURS ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux animateurs d'approfondir leur connaissance de l'école, de l'élève et de son environnement.</p> <p>S'accorder sur un projet pédagogique commun.</p> <p>Compléter les modules de formation de base par une réflexion dans les domaines spécifiques liés à l'école.</p>
<b>Lieu</b>	5 rue Samson - Bourges
<b>Financement</b>	<p>Crédits Politiques de la ville : Etat et Ville de Bourges</p> <p>Conseil départemental du Cher</p> <p>Caisse d'Allocations Familiales du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Modules techniques d'une ou deux journées sur des thèmes spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de l'enfant</li> <li>• Animation autour des jeux de société</li> <li>• Animation autour du conte</li> <li>• Gestion de conflits</li> <li>• Jouer avec les livres et les histoires</li> <li>• Développer des projets d'animation autour du numérique</li> </ul> <p>Module « Enfance en danger »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir repérer une situation d'enfance en danger</li> <li>• Connaître les conduites à tenir</li> </ul>
<b>Rythme</b>	7 journées
<b>Calendrier</b>	Premier trimestre 2019
<b>Réalisation</b>	<p style="text-align: center;">74 présences Participation moyenne de 3 journées par animateur</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>24</b> animateurs salariés et bénévoles</p>
<b>Public</b>	<p>Animateurs de l'accompagnement à la scolarité de 4 structures du Cher</p> <p>Accueil et Promotion, ALMY, Mehun sur Yèvre ASSAGE St Germain du Puy</p>

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

### Activités ludiques et récréatives 30 minutes en fin de séance

Lectures par des intervenants extérieurs, des animateurs ou par les enfants eux-mêmes, jeux de société, dessin.



### Activités autour des loisirs créatifs

initiation au scrapbooking,  
activités mathématiques avec la fabrication d'objets volants (avions, cerfs-volants),  
création d'objets : pochette, porte-clés, maquettes...



### Spectacle musical des enfants de l'école du Grand Meaulnes pour le Raynal

Les répétitions se sont déroulées sur le temps ludique de l'accompagnement scolaire. Le spectacle musical "Goûter, poésie et surprises" co-produit par les enfants, leurs parents, les animateurs et des résidents du foyer a été présenté le 11 Juin 2018.

Sous la houlette des animateurs, les enfants se sont beaucoup investis dans cette création : choix du contenu, répétitions, mise en scène.



Les parents ont suggéré de présenter leurs costumes traditionnels et d'expliquer à quelle occasion ils étaient



portés. Ils ont dansé tour à tour sur des musiques plus contemporaines qui rappelaient leur pays. Les enfants ont revisité la chorégraphie de "Mama Africa" et les animateurs ont exprimé leurs talents de danseurs sur la bourrée du Berry pour le plus grand plaisir des résidents. Le spectacle s'est prolongé par un goûter confectionné par les parents et les animateurs et par la remise de cadeaux réalisés par les enfants tout au long de l'année. Ce moment très festif et convivial facilite les échanges entre tous et participe à la vie sociale du quartier.

### Animation autour du livre

- Animations personnalisées à la bibliothèque des Gibjoncs pour les enfants et les parents de l'école des Barbottes les 16/01/18 et 22/03/18.

- Séances contes à la bibliothèque des Gibjoncs pour les enfants et les parents de l'école des Barbottes et de l'école du Grand Meaulnes les 17/01/18, 14/02/18 et 14/03/18.

- Animations autour des contes avec les enfants pour leurs parents.

Histoires choisies par les enfants, répétitions encadrées par les animateurs et réalisation des décors par les animateurs.

Histoires partagées racontées par les enfants et certains parents.

Restitutions dans les écoles suivies d'un goûter : Pressavois le 30/03/18 - Barbottes le 28/05/18



## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

### Animation autour du goûter



Les enfants et les animateurs de l'école des Barbottes ont échangé sur le goûter, sa composition (excès de produits sucrés, viennoiseries) et ses apports nutritionnels ... La réhabilitation des tartines a été décidée et les pratiques modifiées.

Les parents ont suggéré une animation sur les goûters confectionnés à la maison notamment autour de crêpes de différents pays avec écriture par les parents et leurs enfants des différentes recettes. Cette animation s'est clôturée par un moment festif le 15/05/18.



### Découverte patrimoniale et culturelle à l'abbaye de Noirlac dans le cadre du dispositif "C'est mon patrimoine" le 11 Juillet 2018.

Le nombre de places étant limité, les enfants de l'accompagnement à la scolarité et leurs parents qui ne partent jamais ou rarement en vacances ont été privilégiés.

Cette année, 11 enfants de l'école des Mâchereaux et 5 parents se sont rendus pour la première fois à Noirlac.

La journée s'est articulée autour de la visite du bocage, de l'installation "Les Pheillus" et d'un atelier créatif avec Dame Nature.



Ils ont découvert la faune et la flore du bocage travaillé par les moines cisterciens.

Avec l'aide des animateurs de Noirlac et des fiches pédagogiques, ils ont appris à reconnaître les pheillus, à savoir lire les feuilles des arbres, à repérer les animaux propres au bocage.

Ils ont réalisé des personnages ou des animaux étranges ou étonnants avec des éléments récoltés le matin lors de la visite du bocage.



## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES A L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

### Ateliers de pratique théâtrale

Les ateliers de pratique théâtrale encadrés par la Compagnie Pace se sont déroulés le mercredi après-midi dans notre centre de formation, pour les enfants de l'accompagnement scolaire.

Les exercices d'improvisation et d'écriture permettent aux enfants de prendre confiance en eux, de vaincre leur timidité, de réfléchir sur les valeurs qui fondent la république.

Les restitutions publiques valorisent les enfants dans leurs savoir-faire et savoir-être. Elles leur permettent de partager un moment privilégié avec leurs familles et d'accéder à des lieux de culture qu'ils ne fréquentent pas. Les enfants ont présenté deux spectacles dans l'année et participé à la dynamique régionale d'écriture 2018.



Le 14/04/2018 au Hublot, 15 enfants ont joué *Les sorcières du placard aux balais* devant le public de l'accompagnement à la scolarité constitué de 187 enfants et parents.

Le 19/12/18, au Centre de formation des Gibjoncs, 17 enfants ont présenté un spectacle autour des Contes de Noël à leurs familles (38 adultes et enfants).



Le 13/03/19 à la Médiathèque de Bourges - *Quand l'écrit prend la parole - Florilège 1996 - 2019*

Journée magique.

La médiathèque déroule son plus beau tapis rouge pour les jeunes comédiens :

- Visite personnalisée des espaces publics et des coulisses où sont préparés et restaurés les livres.
- animations autour des contes et kamishibai
- promenades musicales à travers les différents continents.



L'après-midi, après avoir évacué le trac, les petits comédiens ont assuré avec talent plusieurs représentations devant un public composé de 90 parents et enfants de l'accompagnement à la scolarité.

Les familles ont surmonté les difficultés d'organisation et de transport pour découvrir la médiathèque et apprécier le spectacle offert par les enfants.





# LE CENTRE DE FORMATION



En 2018, le centre de formation a formé 377 personnes :

- 307 au titre de la plateforme de formation linguistique,
- 70 dans le cadre de prestations conventionnelles

Par rapport à 2017, les effectifs sont restés stables pour la Formation linguistique mais accusent une nouvelle baisse pour les prestations (-42 stagiaires) en raison du non renouvellement des actions du CADA/ADOMA et de Cher JeuMina.

La formation linguistique, avec 81% de l'activité et des effectifs est redevenue l'activité principale du centre de formation. L'évolution du profil des personnes accueillies s'est poursuivie en 2018 : le public constitué de primo-arrivants à 63% (+24% / 2016), est masculin à 43% (+ 10% / 2016). Les besoins portent sur la maîtrise de la langue orale pour permettre la communication élémentaire. Tous ont pour objectif l'insertion professionnelle rapide. Nous les accueillons en général à l'issue de leur formation OFII pour les faire monter en compétence, avant qu'ils intègrent une formation plus intensive (type FLE Pôle emploi) ou une formation qualifiante ou obtiennent un contrat de travail. Les stagiaires sont donc amenés à interrompre leur formation à tout moment, ce qui rend difficile l'organisation des parcours et des progressions pour les groupes. En 2019, ces difficultés risquent de s'accroître encore du fait de l'allongement des formations OFII.

A la communauté EMMAUS, la formatrice et 3 bénévoles ont poursuivi l'animation de l'atelier de formation de base pour 25 compagnons de La Chapelle St Ursin, de Vierzon et de Saint Amand. La présence des formateurs bénévoles permet le travail en sous-groupes, indispensable pour répondre aux profils et niveaux différents des participants. En 2019, formateurs et compagnons sont montés sur les planches pour participer aux lectures publiques de la fête de l'écrit, une première qui a fait naître une belle dynamique dans le groupe.

Le partenariat avec ADOMA s'est poursuivi jusqu'en juin pour la formation de 45 demandeurs d'asile du CADA mais il ne sera plus renouvelé.

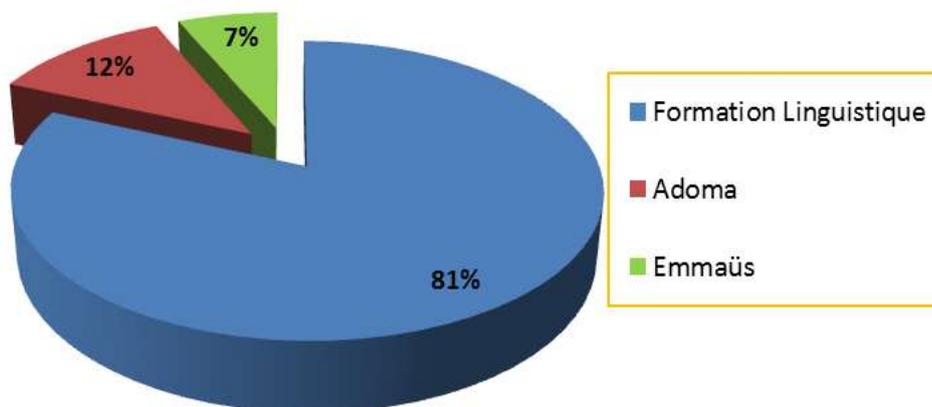
L'ouverture culturelle et la connaissance de l'environnement et de la ville est un objectif complémentaire à la formation linguistique qui contribue à l'insertion sociale, citoyenne. C'est pourquoi nous avons invité les stagiaires du centre de formation à participer aux manifestations organisées dans le cadre du concours et de la Fête de l'écrit, d'abord, le 14 avril au Hublot pour le spectacle *La sorcière du placard aux balais* puis en mars 2019, à la médiathèque de Bourges pour des lectures publiques.

La réussite des projets, en dépit de moyens toujours plus limités et précaires repose sur la réactivité, le professionnalisme de l'équipe qui se montre force de proposition pour adapter les réponses aux besoins des stagiaires et aux demandes des partenaires. Cela sera-t-il suffisant pour faire face aux dispositifs qui changent et mettent les organismes de formation à dimension locale comme le nôtre hors course pour la réponse à des appels à projets, qui, désormais, sont régionaux voire nationaux ?

Nous devons nous interroger, d'autant, qu'à cela s'ajoute, en 2019, la baisse du nombre de visas attribués par la Région (moins 30%) qui met le centre de formation en difficulté et a conduit à mettre fin au contrat d'une formatrice dont les compétences constituaient une plus-value pour l'équipe.

L'association va devoir engager une réflexion sérieuse quant au positionnement du Centre de formation adultes sur le territoire.

## REPARTITION DE PERSONNES FORMEES PAR TYPE D'ACTION

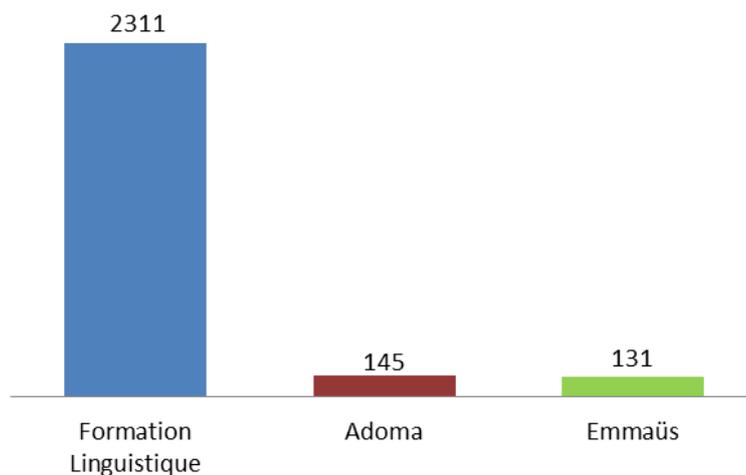


## REPARTITION DES HEURES-GROUPE PAR TYPE D'ACTION

La formation linguistique représente l'activité principale du centre de formation avec 81% des actions pour 307 personnes. (306 en 2017)

Il s'agit de cours permanents qui fonctionnent 30 à 35 semaines (4 à 6 heures par semaine) complétés par des ateliers thématiques.

Les prestations conventionnelles et les autres formations représentent 19% de l'activité pour 70 personnes (118 en 2017). Il s'agit de l'*Atelier EMMAUS* et des ateliers FLE pour les demandeurs d'asile du CADA/ADOMA.



## REPARTITION DES STAGIAIRES PAR STATUT

57% hommes - 43% femmes

45% des personnes habitent sur les quartiers de la politique de la ville. (54% en 2017)

63 % du public est inscrit à Pôle emploi (35% en 2017)

56% du public est allocataire du RSA (31% en 2017)

63% des personnes sont des primo-arrivants : la proportion continue à augmenter (52% en 2017, 39% en 2016)

**FORMATION LINGUISTIQUE  
ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES**

<b>Objectif</b>	<p>Permettre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère, francophones, non scolarisées en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acquérir ou d'améliorer les compétences de communication orale et écrite en français.</li> <li>- d'accéder à l'autonomie et à la promotion sociale par une meilleure connaissance des institutions et de l'environnement social, culturel et citoyen</li> <li>- de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle</li> </ul>	
<b>Lieu</b>	<p><b>BOURGES</b> Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs</p>	<p><b>BOURGES</b> Centre social du Val d'Auron</p>
<b>Financement</b>	<p>Conseil départemental du Cher (PDI) Conseil régional Centre (Visas 3 en 1 et Visas 3 en 1 FOAD) Crédits de la politique de la ville : Etat et Ville de Bourges Etat DDCSPP (Ministère de l'immigration - crédits BOP 104) Fonds social européen (FSE)</p>	
<b>Déroulement</b>	<p>12 groupes de niveaux <i>organisés selon les périodes de l'année et la fréquentation.</i> Entrées et sorties permanentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 groupes communication orale (Gibjoncs)</li> <li>- 6 groupes communication écrite (Gibjoncs, Val Auron)</li> <li>- des ateliers : vie quotidienne, culture et lecture</li> </ul> <p>Des sorties, visites, interventions de professionnels sur des thèmes</p>	
<b>Rythme</b>	<p align="center">4 à 6 heures hebdomadaires par groupe</p>	
<b>Calendrier</b>	<p align="center">Du 01/01/2018 au 31/12/2018</p>	
<b>Réalisation</b>	<p align="center">2 311 heures-groupe</p>	
	<p align="center">17 592 heures-stagiaire</p>	
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<p align="center"><b>307 stagiaires</b></p> <p>287 à Bourges dont 173 habitants des quartiers de la politique de la ville 6 de l'agglomération de Bourges, 4 de Saint Florent sur Cher et 10 d'autres communes du Cher</p> <p><b>Répartition par financeurs/conventions</b></p> <p>Conseil départemental (PDI) : 101 Conseil régional : 99 CUCS Etat et ville de Bourges : 53 Etat DDCSPP (crédits BOP 104) : 58 Droits des femmes et égalité des chances : 7 Autres conventions : 5</p> <p>Parmi les 307 stagiaires concernés 16 ont bénéficié de 2 financements successifs pour la poursuite de leur formation</p>	

**FORMATION FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE  
DEMANDEURS D'ASILE RESIDENTS DU CADA/ADOMA**

<b>Objectif</b>	Permettre aux résidents, demandeurs d'asile, d'acquérir les compétences de communication orale et écrite en français nécessaires à leur intégration.
<b>lieu</b>	BOURGES Centre de formation d'Accueil et Promotion Gibjoncs
<b>Financement</b>	Prestation conventionnelle avec ADOMA
<b>Déroulement</b>	2 groupes de niveaux FLE Entrées et sorties permanentes
<b>Rythme</b>	Pour chaque groupe 2 cours de 1h30 par semaine
<b>Calendrier</b>	Du 10/01/2018 au 13/07/2018
<b>Réalisation</b>	97 séquences 145 heures/groupe
	841 heures/stagiaires
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>45 personnes</b>

## ATELIER DE FORMATION DE BASE À LA COMMUNAUTE EMMAUS

<b>Objectif</b>	Permettre aux compagnons de la communauté EMMAUS d'acquérir ou d'actualiser les compétences linguistiques de base nécessaires à leur autonomie quotidienne, sociale et professionnelle.
<b>Lieu</b>	COMMUNAUTE EMMAUS Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin
<b>Financement</b>	Prestation régie par convention avec la communauté
<b>Déroulement</b>	Ateliers entrées et sorties permanentes Cours collectifs conduits par une formatrice salariée et trois formateurs bénévoles. Individualisation des contenus en fonction des difficultés rencontrées par les participants
<b>Rythme</b>	2 ateliers par semaine Lundi 1h30 – Jeudi 2h30
<b>Calendrier</b>	08/01/2018 au 20/12/2018
<b>Réalisation</b>	67 séances 131 heures-groupe
	1 190 heures-stagiaire
<b>Nombre de stagiaires formés</b>	<b>25</b> stagiaires

## ATELIERS ET ANIMATIONS THEMATIQUES PROPOSES A L'ENSEMBLE DES STAGIAIRES DU CENTRE DE FORMATION

### Atelier multimédia/parcours individualisé

Depuis 2013, cet atelier hebdomadaire de 3 heures permet aux stagiaires inscrits en formation de compléter leurs apprentissages en semi autonomie et de bénéficier de l'accompagnement d'une formatrice. Ils peuvent, par exemple, améliorer leur orthographe, leurs savoirs de base, s'entraîner pour l'examen requis pour la naturalisation, s'initier à internet pour rechercher un emploi, actualiser un CV. Ils alternent formation en petits groupes, individuelle et utilisent les supports multimédia.



### L'atelier « Culture »

L'objectif est de donner des éléments de connaissance et d'information sur la culture et l'actualité tant locales que nationales pour mieux comprendre l'environnement, ouvrir les champs d'intérêt, participer à la collectivité.

Les thèmes sont choisis par les stagiaires et la participation est « volontaire ». Le contenu de cet atelier est complémentaire à l'atelier « Naturalisation » car il prépare à la partie entretien/expression libre de l'examen.

Il permet plus largement une pratique de l'oral pour les plus avancés.

Parmi les thèmes abordés : la sécurité sociale, le Cher, les élections, les valeurs de la république...

### BlablaThé

En 2018, Accueil et promotion a participé à la mise en place et à l'animation de cet atelier hebdomadaire du centre social de la Chancellerie. Pendant deux heures, des bénévoles viennent converser autour d'un thème avec des migrants qui souhaitent pratiquer le français dans des conditions naturelles. C'est pour tous un moment simple, riche d'échanges et plein de bonne humeur.



### Atelier Gymnastique douce

Pour la 5<sup>ème</sup> année, l'atelier Gym douce s'est déroulé dans les locaux du centre de formation le mercredi après-midi.

Organisés par l'association Caramel, les cours accueillent des femmes plus exposées au diabète, à l'obésité, au cholestérol et à l'hypertension.

En parallèle, lors de rencontres avec les professionnels de santé, les femmes sont initiées à la connaissance des maladies, des traitements et de l'importance d'une hygiène de vie adaptée (activité physique, alimentation).

Des changements de comportement sont exprimés par toutes les participantes : activité physique régulière en dehors du cours, perte de poids, modification des habitudes alimentaires.

13 femmes ont suivi les cours en 2018, certaines fréquentent les cours d'Accueil et promotion ou les ont fréquentés.



## « Quand l'écrit prend la parole » 2018

Le succès des ateliers participatifs et des représentations données par les apprenants lors de la fête de l'écrit 2017 a guidé notre projet 2018.

Ainsi, nous avons décidé de mettre un terme au concours tel que nous l'avions organisé jusque-là.

Nous avons axé le projet sur :

- **la découverte du spectacle vivant pour les enfants et leurs familles**
- **la poursuite de la pratique théâtrale à destination des enfants de l'accompagnement scolaire**
- une fête de l'écrit participative avec des ateliers à la médiathèque et des **lectures de florilèges de textes extraits des 22 recueils édités depuis 1996,**  
**lus à haute voix** par des volontaires des associations, les enfants de l'accompagnement scolaire, les adultes de la plateforme théâtre de la Compagnie Pace,  
**pendant les 3 jours de la fête de l'écrit à la médiathèque de Bourges, les 13/14/15 mars 2019.**

<b>Janvier 2018 /avril 2019</b>	<b>Poursuite de l'atelier théâtre enfants</b>	17 enfants de l'accompagnement scolaire d'Accueil et promotion. Ecoles (Pressavois, Mâchereaux, Grand Meaulnes) + 2 collèges de Bourges Nord	Centre de formation d'Accueil et Promotion 28 séances 1h30 ou 2h Le mercredi après-midi
<b>14/04/2018 (Samedi)</b>	<b>Représentation de l'atelier théâtre enfants</b> <i>Les sorcières du placard aux balais</i>	En première partie du spectacle des adultes de la plateforme de langage de la Compagnie Pace	Théâtre Le Hublot : 188 spectateurs 114 enfants, 63 parents, 11 animateurs
<b>Juin/Août</b>	<b>Communication aux structures</b> du projet. Choix des textes, constitutions des corpus, saisie		
<b>Mars à décembre</b>	<b>Rencontres</b> Accueil et promotion/Compagnie Pace et <b>Médiathèque</b> pour organiser les 3 journées de fête de l'écrit : lectures, ateliers....		
<b>12/09/2018</b>	<b>Journée de formation de formateurs</b> Thème : <i>La lecture oralisée</i>	17 formateurs et bibliothécaires de 6 structures souhaitant s'inscrire dans le projet.	
<b>Octobre / Décembre</b>	<b>Inscription des structures volontaires</b> pour les lectures et choix des textes Envoi aux associations volontaires des corpus de textes personnalisés en fonction des thèmes choisis et des niveaux des participants 9 sélections d'environ 10/20 textes différents à découvrir par chaque groupe.		
<b>19 décembre</b>	<b>Représentation de l'atelier enfants devant leurs parents</b>	Centre de formation des Gibjoncs	38 spectateurs 16 enfants, 17 parents, 5 animateurs
<b>Janvier février 2019</b>	Les comédiennes de la Compagnie Pace préparent avec les groupes volontaires <b>la lecture à haute voix</b> : 6h/groupe	EMMAUS : 2 groupes Entraide Services Salbris CPA, Epide, Accueil et promotion Réseau d'échanges réciproques	
<b>13/14/15 mars 2019</b>	<b>Fête de l'écrit sur 3 jours</b> dont une journée réservée aux scolaires et aux jeunes	13/03, 27 lecteurs : Epide, enfants de l'accompagnement scolaire, EMMAUS  14/03, 29 lecteurs : Emmaüs, Accueil et Promotion, plateforme théâtre adultes de la Compagnie Pace  15/03, 33 lecteurs : RERS, Entraide services, CPA	2 séances : 115 spectateurs dont 92 enfants et parents de Bourges Nord  2 séances : 77 spectateurs  1 séance : 24 spectateurs

La fête de l'écrit 2018, une formule riche

**Qui a fonctionné grâce à l'adhésion et l'investissement de tous**, les apprenants et les encadrants des structures, l'ensemble du personnel de la médiathèque.

**Qui a généré de l'implication et de la bienveillance :**

Le fait que les lecteurs deviennent à leur tour public et vice-versa a dynamisé l'action. Les personnes participaient vraiment, il ne s'agissait pas simplement d'assister à un spectacle.

Lors des lectures, on constatait une attention extrême des spectateurs adultes, des enfants et une grande bienveillance entre les participant/lecteurs ainsi que de la part des spectateurs.

**Qui permet de mobiliser des familles, des jeunes, des adultes parfois en situation de grande précarité**

Les temps d'ateliers et les temps conviviaux (repas et goûter en fin de journée) où les groupes se sont mélangés, ont contribué à créer un sentiment d'appartenance à un collectif, pourtant éphémère.

**Qui permet de s'ouvrir à de nouvelles expériences**

Parents, enfants et animateurs, y compris de l'école d'Auron habituellement plus difficiles à mobiliser ont participé en nombre et avec un enthousiasme non dissimulé. Les absents ont eu des soucis d'organisation (familles monoparentales), ont oublié, ont mal compris l'heure. On mesure là, l'importance de la médiation culturelle.

Peu de personnes connaissaient la Médiathèque, il y en avait qui voyaient plus ou moins où elle se situait mais qui ne savaient pas s'y rendre, ni bus ni à pied.

Ce projet a donc contribué à l'émancipation des familles venant des quartiers qui ont pris des bus et fait des trajets à pied inhabituels.

Ceux qui sont venus ont découvert un lieu riche en savoirs partagés, ont été surpris d'apprendre qu'on y trouve des activités gratuites sans inscription, qu'on peut s'y installer pour lire sans que l'on ne nous demande rien. En dehors des livres, il y a aussi la musique, la possibilité de visionner des films, les expositions, les lectures-spectacles-contes. Cela a éveillé la curiosité, et l'envie... Certains se sont inscrits ou projettent de le faire.

**Qui fédère, génère de la confiance et de la joie**

Le projet de lecture à haute voix a été fédérateur, a permis de dynamiser des groupes de personnes de petit niveau qui rencontrent également des difficultés sociales. La collaboration avec des stagiaires confirmées s'est avérée très positive car elles ont épaulé et encouragé les débutants.

Les lecteurs se sont sentis valorisés, ils ont pris confiance en eux, ils disent qu'ils lisent mieux que d'autres personnes, qu'ils peuvent mettre le français à la portée d'autres apprenants plus en difficulté en leur offrant un moment de bonheur.

La lecture a permis un déblocage émotionnel, les apprentissages se sont faits de manière moins conventionnelle mais ont tout de même permis de travailler la phonétique, l'orthographe, la grammaire et la conjugaison à partir des textes sélectionnés. Dans un groupe, depuis la fête, les participants écrivent régulièrement des dialogues, les lisent, les apprennent et les jouent ; l'intérêt pédagogique est parfaitement démontré pour des personnes non francophones qui acquièrent la langue française.

Les retours écrits très touchants de l'EPIDE, des élèves du collège Sainte Marie, d'Emmaüs, sur le livre d'or ainsi que l'article dans la presse locale contribuent à valoriser les participants qui se sentent ainsi encouragés et reconnus dans leur démarche d'appropriation de la langue.

**Qui génère des projets**

Suite à la découverte de la médiathèque, des stagiaires ont demandé à visiter la bibliothèque des Gibjoncs. Ils souhaitent s'inscrire.

Deux groupes envisagent de se rejoindre pour offrir, en juin, un petit spectacle aux adultes du centre de formation et aux enfants de l'accompagnement scolaire

En prévision, une formatrice propose à son groupe des lectures diversifiées : contes, poèmes, courts extraits de pièces de théâtre. Dans le groupe d'Emmaüs, depuis la fête de l'écrit, les participants écrivent des saynètes (voir en annexe).

**A prolonger en 2019/2020**

Compte-tenu des retombées très positives de la dynamique 2018, Accueil et Promotion envisage la poursuite de ce projet avec la Compagnie Pace qui assurera la coordination artistique, en s'inspirant de cette dernière fête.

Le projet sera recentré autour de l'atelier théâtre des enfants et en direction des habitants de Bourges nord afin de leur permettre de découvrir le spectacle vivant et le théâtre du Hublot comme lieu de culture au sein du quartier. Nous imaginons une série de « rencontres-rallyes-marathons » autour de pratiques artistiques diversifiées : lecture, éloquence, chant, danse...

Il s'agirait « d'investir » complètement le Hublot trois fois dans l'année scolaire : pas seulement la salle de spectacle mais aussi les autres espaces, y compris le parvis extérieur, dans le but de proposer des pratiques différenciées dans des lieux distincts avec un passage simplifié d'un espace à un autre.

Des animations nocturnes pourraient aussi être proposées à l'image de ce qui se fait déjà : nuit du court-métrage, nuit du conte.

Nous inciterons les parents et plus largement les participants à s'investir en les invitant à raconter des histoires du pays, à partager les danses et les chants traditionnels qu'ils connaissent.

## Préparations studieuses des lectures dans différents espaces de la médiathèque et répétition des enfants



## Les animations dans la médiathèque



## Les lectures



Les jeunes de l'EPIDE et les enfants de l'atelier théâtre d'Accueil et promotion

Extraits du livre d'or et retours de collégiens

**INVITATION** **Dynamique d'écriture 2018**

Accueil et Promotion et la Compagnie Pace,  
Pascal Blanc, maire de Bourges, président de  
Bourges Plus,  
Colette Puynégo, conservateur de la Médiathèque

ont le plaisir de vous inviter à  
**La Fête de l'écrit**

Mercredi 13, Jeudi 14  
et Vendredi 15 mars 2019

Médiathèque de Bourges  
Boulevard Lamarck

Lectures à 14h et 15h15  
Salle Prévert

Réponse souhaitée : 02 48 69 06 85  
ou accueil.et.promotion@orange.fr

Avec le soutien de



Cela fait plus d'une semaine que j'ai entendu ces lectures plus belles les unes que les autres. Il n'y avait pas que les textes qui étaient beaux, mais aussi les personnes qui les lisaient et nous faisaient ressentir leur ferveur et leur volonté d'apprendre notre langue, peu importe de quels pays ils viennent.

J'ai trouvé cela vraiment admirable de se mettre en scène devant des inconnus, afin de nous montrer leur force et leurs progrès mais aussi pour nous montrer que tout est possible et cela à tous les âges.

Je voudrais alors les encourager à continuer sur cette voie même s'ils n'entendent jamais cette Petite.

J'aimerais tout de même les remercier à la fois pour leur courage mais aussi pour ce qu'ils prouvent, et qu'ils peuvent prouver aux autres.

Sarah MAITRE.

Félicitations à tous les participants.

Triès bonne expérience de la séance insubliable

Christine et Céline

Merci pour vos émotions. *Al!*

Triès j'vous les organisés... belle ambiance de partage. Merci *Stéphanie*

Super journée! Pour groupes de lecture et Bonne organisation de la médiathèque avec les ateliers intéressants. *Jacqueline*

Merci pour cette excellente initiative!

*[Signature]*

Valorisation de la lecture - un grand merci!

*[Signature]*



## « L'essentiel est invisible pour les yeux »

DANS UNE VIE A 100 A L'HEURE, RARES SONT LES MOMENTS OÙ L'ON RESSENT.

On voit, on entend, on sent, on touche, on goûte mais d'une sensation à l'autre, on passe vite à la suivante, souvent par négligence du temps.

Ainsi, ne devrions nous pas regarder, écouter, déguster et savourer?

Mercredi 13 mars 2019, avait lieu la fête de l'écrit à la médiathèque de Bourges. Neuf volontaires de l'Epide et 2 formatrices ont lu des textes devant un public de tous âges et de tous horizons. Les thèmes de la liberté, des racines et de l'eau furent abordés en toute sobriété mais de manière intensément sincère.

Un travail avait été réalisé en amont pour permettre aux messages, truffés de symboles, d'être transmis le plus clairement possible.

Le public, ne connaissant pas les volontaires, a trouvé la prestation remarquable.

Au milieu de la salle, accompagnée de mes enfants durant ce mercredi qui était pour moi un jour de congé, je me suis glissée.



J'AI VU ALORS CE QUE LES YEUX, HABITUELLEMENT, NE VOIENT PAS.

Par le courage de s'exprimer en public, par le fait de concrétiser un travail qui a demandé un effort, par le fait d'aborder des sujets parfois intimes et douloureux, par la fierté d'avoir osé et d'être applaudi pour cela, j'ai vu, au dessus de leur tête, s'envoler timidité, découragement, honte et regret.

J'ai vu aussi 9 jeunes solidaires qui ont su trouver de l'énergie ensemble et qui ont, ensemble, su transformer leurs faiblesses en forces.

Au fil des lectures, j'ai vu s'installer, fierté, confiance, aisance et légèreté.

Alors que chacun d'entre eux exprimait haut et fort sa liberté d'exister, leurs regards ont parfois trouvé le mien et j'y ai lu tellement de belles choses que les larmes me sont montées aux yeux.

Il y a des moments précieux, inattendus, qu'il faut prendre le temps de vivre, car finalement, ils existent tous les jours. J'en ai eu la confirmation et je vous livre, comme un remède secret, ce qu'Antoine de Saint Exupéry écrivait et que je trouve nécessaire, aujourd'hui, de dévoiler:

« ON NE VOIT BIEN QU'AVEC LE CŒUR ».



Le Berry Républicain = 14/03/2019

**CULTURE** ■ Des lectures multiples dans le cadre de la fête de l'Écrit

## Quand l'écrit prend la parole

Quand l'écrit prend la parole, l'émotion est au rendez-vous.

Jusqu'à vendredi, à la médiathèque, l'association Accueil et promotion présente son florilège 1996-2019. Cette fête de l'Écrit effeuille les mots d'hier et d'aujourd'hui, des textes couchés sur le papier au cours de ces vingt-deux derniers concours éponymes.

### Les participants ont bravé leur trac

Avec la complicité et le talent de la compagnie Pace pour la mise en voix, les mots dits, les mots lus, montent sur scène. Trois lectures/spectacles se succèdent dans la salle Jacques-Prévert. Hier, lors de la première représentation, l'émotion était palpable.

Les lecteurs, des jeunes de l'Épide ou les compagnons d'Emmaüs, ont donné corps et vie aux textes choisis. On s'est



**MOTS DITS.** Les compagnons d'Emmaüs ont offert un joli moment au public.

promené sur le marché, avec ses odeurs et ses mélanges d'épices. On a parlé de la différence, celle qui fait la force, de l'apparence à laquelle il ne faut pas se fier.

Les participants ont répété quelques heures seulement, bravé leur trac et lu avec leur cœur. L'exercice fait grandir et donne confiance en soi, alors,

forcément, le public a été touché.

Ce florilège, complété par des ateliers et des animations proposées par les bibliothécaires, annonce en revanche la fin de la fête de l'Écrit, comme l'explique la directrice Sophie Noc Ferrera. « Nous allons poursuivre l'aventure mais sous une forme différente.

L'atelier théâtre des quartiers nord sera au centre de ce nouveau projet qui aura l'objectif de faire jouer les enfants dans les écoles, dans les maisons de retraite, dans des lieux de culture... » ■

**Pratique.** Il reste des places pour les lectures proposées aujourd'hui, à 14 heures et 15 h 15. Accès libre.

Berry



# LE CENTRE RESSOURCES

Immigration – Accès aux droits



En 2018, le centre ressources a poursuivi ses missions de soutien à l'intégration des migrants avec :

- les actions d'accompagnement personnel et collectif à l'accès aux droits conduites par le médiateur/adulte relais
- la poursuite de la mission de l'interprète
- la reconduction des conventions de médiation en direction de publics spécifiques à La Poste et à la Communauté EMMAUS
- la poursuite de la formation de professionnels à la médiation et à l'interculturalité

**Le médiateur/adulte relais**, recruté en 2015, a pour mission de contribuer à l'insertion des migrants primo-arrivants dans le cadre du plan départemental mis en place par la DDCSPP du Cher.

En 2018, il a reçu **145 migrants** pour l'accès aux droits dans le cadre de suivis individuels et **210 dans le cadre d'actions collectives** (Ateliers thématiques citoyenneté-intégration, dépistages/bilans de santé, séances collectives d'inscription à Pôle emploi...).

Aujourd'hui la mission du médiateur est parfaitement identifiée par les partenaires qui font naturellement appel à ses services.

Les permanences dans les centres sociaux de la Chancellerie et du Val d'Auron permettent un accueil sans rendez-vous bien utilisé par le public pour le traitement de questions quotidiennes d'accès aux droits. Compte-tenu de l'affluence, en particulier le mercredi, l'interprète apporte son appui lors d'un pré-accueil.

Depuis août 2017, dans une démarche complémentaire, avec l'appui des services de l'Etat, l'association a créé **un poste d'interprète**.

Fin 2018, l'arrivée d'une nouvelle salariée a permis à cette mission de pleinement trouver sa place. La barrière linguistique constituant un obstacle à l'accès aux services de droit commun, les acteurs professionnels de l'accueil, de l'accompagnement social et du soin font désormais plus naturellement appel au service de l'interprète. Sa mission s'est élargie aux migrants primo-arrivants dans le cadre du parcours de santé. Il est simplement regrettable que cette mission reconnue utile et complémentaire de celle du médiateur ne puisse être financée qu'à travers un contrat aidé d'une durée d'un an, situation qui précarise le salarié comme la mission.

Depuis janvier 2018, les actions **accès aux droits, accueil des primo-arrivants et d'assistance conseil en matière de droit des étrangers** sont assurées par le médiateur qui reçoit les publics également sur les questions liées au séjour et répond au fil de l'eau aux questions des professionnels avec lesquels il collabore sur le terrain. L'intervenante sociale reste la personne ressource en interne pour le médiateur et l'interprète pour des situations juridiquement plus complexes.

La **médiatrice a poursuivi ses interventions sur les bureaux de La Poste** pour accompagner les publics vulnérables dans leur utilisation des services et des automates à Bourges (Gibjoncs et Chancellerie) et à Vierzon.

L'action **spécifique à la Communauté Emmaüs**, a pour objectif d'étudier les possibilités d'accès aux droits des compagnons de la Chapelle Saint-Ursin, Saint-Amand et Vierzon. Le nombre de compagnons suivis a augmenté d'un tiers par rapport à 2017 et le temps passé pour l'étude des dossiers dans la même proportion en raison de la complexité des situations. Nos deux structures ont travaillé pour l'amélioration de nos modalités de travail.

14 professionnels de la santé, du social et de l'éducation ont suivi la **formation à la médiation interculturelle** et 22 ont participé **au groupe d'échange de pratiques** qui s'est réuni 5 fois en 2018. Pour les participants, ces dispositifs offrent une aide certaine au quotidien pour appréhender la complexité des situations des migrants.

Le centre ressources immigration participe pleinement à l'accompagnement des migrants en complément des dispositifs spécifiquement dédiés ou de droit commun. Ces missions se sont encore développées en 2018 et elles s'inscrivent complètement dans l'objet associatif d'Accueil et Promotion.

## ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION - LE MEDIATEUR

<b>Objectifs</b>	<p>Contribuer à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'insertion des personnes migrantes dans les quartiers prioritaires</li> <li>- l'accès aux droits par la connaissance des dispositifs, des institutions</li> <li>- identification des situations problématiques ou de blocage dans le but de trouver des solutions</li> </ul>
<b>Lieu</b>	Bourges
<b>Financement</b>	<p>Etat : Service de l'intégration sociale et de la protection des populations          Politique de la ville : Etat et Ville de Bourges          CAF du Cher</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Permanences hebdomadaires sans rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- centre social à la Chancellerie, le mercredi matin</li> <li>- centre social au Val d'Auron le lundi après-midi</li> </ul> <p>Suivi individuel selon les besoins : rendez-vous, accompagnement aux démarches.</p> <p>Atelier collectifs hebdomadaires <i>citoyenneté-intégration</i> sur les thématiques : emploi, RSA, logement, CAF, budget et santé.</p> <p>Animation du comité de suivi dont la fonction est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir l'orientation des actions à venir</li> <li>- participer à la réflexion sur les modalités de suivi et l'adaptation de nouveaux outils d'accompagnement</li> </ul>
<b>Réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement physique à des rendez-vous</li> <li>- Séances d'élaboration de projet professionnel</li> <li>- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, à la recherche d'emploi et à la préparation d'entretiens d'embauche ainsi que des tests psychotechniques</li> <li>- Ouverture des droits sociaux des personnes statuéées (santé, sanitaire, scolarisation des enfants...)</li> <li>- Interprétariat ou traduction individuels auprès de structures en charge de l'accompagnement du public migrant</li> <li>- Interprétariat et co-animation d'un atelier établi par Pôle-emploi destiné aux nouveaux arrivants signataires du Contrat d'Intégration Républicaine</li> <li>- Participation aux réunions de coordination « Migrants » à la DDCSPP</li> </ul>
<b>Public</b>	<p>Le public effectivement touché par l'action de l'adulte relais est principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>210</b> personnes sortant des CAO et des CADA par le biais des ateliers conçus et animés par l'adulte relais en partenariat avec les travailleurs sociaux du Département et du CCAS ou lors d'interprétariats collectifs à Pôle emploi</li> <li>- <b>90</b> personnes reçues en permanence</li> <li>- <b>55</b> personnes dans le cadre d'un appui au suivi social en partenariat avec les travailleurs sociaux ou d'une médiation avec les administrations.</li> </ul>
<b>Perspectives 2019</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de contrat du l'adulte relais/recrutement d'un nouveau médiateur (mars 2019)</li> <li>- Mise en place d'une troisième permanence sans rendez-vous</li> <li>- Participation au parcours de santé des migrants</li> </ul>

## ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION - L'INTERPRETE

<b>Objectifs</b>	<p>Faciliter l'accès aux droits des migrants allophones, c'est-à-dire parlant peu ou pas le français,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nouvellement installés à Bourges,</li> <li>- sortis de CADA et de CAO</li> <li>- ayant obtenu leur statut au regard du séjour</li> </ul> <p>Permettre aux professionnels, travailleurs sociaux, médecins, soignants, conseillers des services publics, administrations, associations de disposer d'un moyen facilitant la communication dans le respect des usagers afin de permettre l'accès aux droits.</p>
<b>Lieu</b>	Bourges
<b>Financement</b>	<p>Etat DDCSPP (Ministère de l'immigration - crédits BOP 104)</p> <p>Mise à disposition du salarié en contrat aidé à Tivoli Initiatives jusqu'en août 2018 Remplacement à partir de novembre 2018 dans le cadre d'un contrat PEC</p>
<b>Déroulement</b>	<p>En cas de situation de blocage linguistique, pour les migrants arabophones, anglophones ou parlant les dialectes et langues d'Erythrée (Tigrigna, Tigré, Kunama, Nara) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprétariat individuel : à la demande des professionnels du social, de l'emploi, de la santé ...</li> <li>- Interprétariat lors d'actions collectives : à la demande d'institutionnels (IRSA, Pôle emploi, CLAT, réseau VIH...)</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	Année 2018
<b>Réalisation</b>	<p>Interprétariats réalisés par l'adulte relais : 14</p> <p>Conseil départemental (demande de logement) : 1 personne</p> <p>Maison des solidarités (accompagnement budgétaire et administratif) : 2 personnes, 3 interventions</p> <p>Médiateur de l'OPHLM (conflit de voisinage) : 1 personne</p> <p>Association Le relais (Litige avec un usager) : 1 personne</p> <p>Association CJBC avec les infirmières du CLAT (centre de lutte anti-tuberculose) : 24 personnes</p> <p>IRSA lors des bilans de santé : 20 personnes + 2 rendez-vous avec le médecin</p> <p>Pôle emploi lors des inscriptions des personnes hébergées en CAO : 26 personnes</p>
<b>Langues utilisées</b>	<p>Arabe : 98%</p> <p>Dialectes d'Erythrée : 2%</p>
<b>Perspectives 2019</b>	<p>Développement de la mission en particulier dans le cadre de l'accès aux soins des migrants. (Bilans et dépistage collectifs)</p>

## ACCÈS AUX DROITS LIÉS AU SEJOUR – PERMANENCES A EMMAÜS

<b>Objectif</b>	Permettre l'accès aux droits liés au séjour de compagnons orientés par la direction d'EMMAÜS
<b>Lieu</b>	Au siège de l'association au 5, rue Samson – Bourges  Communauté EMMAÜS, Le Verniller - La Chapelle Saint Ursin
<b>Financement</b>	Prestation régie par convention avec la communauté EMMAÜS
<b>Déroulement</b>	Accueil des compagnons lors d'entretiens individuels  Diagnostic de la situation administrative liée au séjour et constitution de dossiers  Restitution des diagnostics à la direction d'Emmaüs  Suivi des dossiers déposés en préfecture
<b>Rythme</b>	Rendez-vous organisés le lundi après-midi, jour de congé des compagnons entre 14h et 18h.
<b>Calendrier</b>	Année 2018
<b>Réalisation</b>	67 rendez-vous
<b>Public</b>	31 compagnons

## MEDIATION INTERCULTURELLE – Traduction – Interprétariat

<b>Objectif</b>	Faciliter les relations entre les bénéficiaires et les services publics, Développer une logique de coopération avec les publics issus de l'immigration afin de leur permettre d'exercer leurs droits.
<b>Lieu</b>	Au siège de l'association, 5 rue Samson
<b>Financement</b>	Fonds propres de l'association / Prestations
<b>Déroulement</b>	Cette action comprend deux volets :  - la traduction de documents officiels à la demande de partenaires institutionnels ( <i>organismes sociaux, établissements scolaires, Tribunaux</i> ), ou de particuliers,  - la médiation linguistique à la demande des partenaires institutionnels : <i>adultes relais de l'Education Nationale, tribunal,...</i>
<b>Rythme</b>	A la demande
<b>Calendrier</b>	Année 2018
<b>Réalisation</b>	<b>18</b> traductions de documents en langues arabe et portugaise ( <i>Essentiellement actes d'Etat-Civil, permis de conduire, documents juridiques</i> ).  <b>4</b> interprétariats : 2 interprétariats en langue turque (écoles) 2 interprétariats en langue portugaise (TGI, MDAS)  Orientations vers d'autres structures pour les demandes dans les autres langues.
<b>Perspectives 2019</b>	En application d'une décision du conseil d'administration, à partir de 2019, l'association n'assurera plus de traduction, elle transmettra les coordonnées des interprètes/traducteurs assermentés aux usagers qui pourront être accompagnés par le médiateur dans leurs démarches, si besoin.

## MEDIATION INTERCULTURELLE - Médiation sur les bureaux de La Poste

<b>Objectif</b>	<p>Contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faciliter et simplifier l'accès aux services de La Poste pour les publics vulnérables</li> <li>- améliorer l'atmosphère des bureaux</li> <li>- réduire les files d'attente</li> <li>- favoriser l'autonomie par un accompagnement dans l'utilisation des automates</li> </ul> <p><i>par des actions de médiation appropriées : information, accompagnement individuel, orientation vers les services internes de La poste, les administrations ou associations en fonction des demandes.</i></p>
<b>Lieu</b>	<p>Bureaux de La Poste</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bourges - Gibjoncs et Chancellerie</li> <li>- Vierzon – Centre-ville</li> </ul>
<b>Financement</b>	<p>Convention avec le Groupe La Poste</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Permanences hebdomadaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gibjoncs et Chancellerie, 2 fois 3 heures sur chaque site</li> <li>- Vierzon, 2 fois 6 heures</li> </ul>
<b>Réalisation</b>	<p><b>265 permanences</b>, 175 à Bourges et à 90 Vierzon</p> <p>23 122 actions vers le public comprenant :</p> <p>L'aide au remplissage des imprimés, mandats, recommandés, libellés d'adresses (835)</p> <p>l'orientation vers les automates, (7 524)</p> <p>l'aide à la compréhension, courrier/colis (4 201)</p> <p>l'orientation vers les guichets ou les conseillers bancaires (7 288)</p> <p>la médiation/interprétariat (35)</p>
<b>Public</b>	<p>Usagers des bureaux de La Poste, en situation de vulnérabilité :</p> <p>Barrière linguistique (expression, lecture, écriture)</p> <p>Difficultés cognitives qui rendent difficiles l'expression d'une demande, la compréhension des solutions, le remplissage des documents, utilisation des automates</p> <p>Accès physique aux automates pour les personnes à mobilité réduite</p> <p>Difficultés dans la gestion des documents personnels :carte d'identité, carte bancaire, justificatifs</p>

## MÉDIATION INTERCULTURELLE - Formation des professionnels de la santé et du social

<b>Objectifs</b>	Faciliter l'accès aux soins et à la santé en permettant une communication adaptée entre l'utilisateur et les professionnels  Rendre l'utilisateur acteur de son parcours de santé
<b>Lieu</b>	Département du Cher
<b>Financement</b>	Crédits politique de la ville : État et Ville de Bourges Conseil départemental du Cher Agence Régionale de Santé -UT
<b>Déroulement</b>	Organisation de sessions de formation/sensibilisation à la médiation interculturelle à destination des professionnels sanitaires et sociaux du département
<b>Calendrier</b>	<b>27/28 septembre, 11/12 octobre 2018</b>
<b>Réalisation</b>	Deux sessions de deux jours de formation <i>Du culturel à l'éducatif et à l'éducatif et au thérapeutique, accueillir, connaître et accompagner l'autre d'où qu'il vienne.</i> animées par l'association Interstice d'Orléans
<b>Public</b>	<b>14 professionnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 CESF et 1 intervenant social du CADA Saint-François</li> <li>- 1 coordinatrice de la MLDS, Education nationale</li> <li>- 3 assistantes sociales, centre hospitalier de Vierzon, CCAS de Bourges, Conseil départemental</li> <li>- 1 cadre socio-éducatif, membre du comité de suivi de l'action, CH George Sand Bourges</li> <li>- 3 infirmières, CLAT, centre hospitalier de Bourges, CH George Sand Bourges</li> <li>- 2 psychologues, Conseil départemental, CH George Sand Vierzon</li> <li>- 1 bénévole accueillant Secours Catholique</li> <li>- 1 animatrice socio-culturelle ANPAA 18</li> </ul>

## MEDIATION INTERCULTURELLE – Groupe d'échange de pratiques

<b>Objectif</b>	<p>Favoriser l'approche interculturelle en santé et la compréhension de situations complexes pour un meilleur accès aux soins des personnes immigrées</p> <p>Permettre aux professionnels d'analyser des situations concrètes rencontrées dans leurs pratiques quotidiennes</p>
<b>Lieu</b>	Bourges/département
<b>Financement</b>	<p>Crédits politique de la ville : État et Ville de Bourges Conseil départemental du Cher Agence Régionale de Santé -UT</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Mise en place d'un groupe d'échange de pratiques animé par une psychologue clinicienne, spécialiste de l'interculturalité.</p>
<b>Réalisation</b>	<p style="text-align: center;">5 rencontres de 2h</p> <p style="text-align: center;">12/02/2018 ; 12/04/2018 ; 19/06/2018 ; 09/11/2018 ; 04/12/2018</p>
<b>Public</b>	<p style="text-align: center;"><b>22 professionnels de 13 structures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 CIP mission locale</li> <li>- 5 CIP/AS/maître de maison, Cher Jeumina</li> <li>- 1 CIP Entraide berruyère</li> <li>- 1 bénévole accueillant Secours Catholique</li> <li>- 1 médiateur Tivoli</li> <li>- 1 médiateur Migrants Accueil et Promotion</li> <li>- 1 médiateur cadre de vie France Loire</li> <li>- 1 médecin Education nationale</li> <li>- 1 infirmière Conseil départemental</li> <li>- 1 psychologue Conseil départemental</li> <li>- 4 intervenants sociaux CADA Saint François</li> <li>- 1 intervenante sociale CADA CJBC</li> <li>- 1 animatrice espace parentalité CCAS Bourges</li> <li>- 2 stagiaires éducateur et intervenant social</li> </ul> <p style="text-align: center;">Avec une présence moyenne de 8 professionnels par séance</p>

## Visite à Bourges 03/05/2018

Participation du médiateur/adulte relais et d'une administratrice d'Accueil et Promotion



**Pascal Tinat** est à : [Moulon, Centre, France](#)

16 h ·



Table ronde en présence de M. Mariani conseiller technique "politiques contractuelles territoriales" auprès du 1<sup>er</sup> ministre, des représentants de l'Etat, des acteurs de la vie associative sur le thème de la politique de la ville



# Rapport financier

Dans le rapport d'activité de l'année 2018, au niveau des comptes financiers, vous trouverez, le bilan, actif et passif, et le compte de résultat puis le compte de résultat détaillé de l'exercice 2018 et enfin l'évolution de ces comptes sur 3 ans.

L'actif net du bilan est de 6 826 €. L'actif circulant, de 607 435 €, est composé des créances clients en cours de règlement et des subventions attendues, des placements de bons de caisse et du livret A, ainsi que des disponibilités de trésorerie.

Au passif, les fonds propres s'élèvent à 371 253 €, ils comprennent la réserve de trésorerie, stable, le report à nouveau de l'année précédente diminué du résultat négatif de l'exercice 2017, et augmenté du résultat positif de cette année de : 38 557 €. Le montant des dettes de 243 009 €, constituées des factures et des charges à payer en cours de traitement en fin d'année et les subventions en attente de versement n'appellent pas d'observations particulières.

L'examen du compte de résultat, page suivante, fait apparaître une augmentation globale des produits de 8 %. Les prestations de services ont augmenté de 60% et le montant des subventions accordées a baissé légèrement de 5 %. En fait, le poste des prestations de services est majoré de 38 816 € par le transfert des lignes comptables des prestations relatives à l'opération CAF CLAS ; précédemment prises en compte au niveau des subventions de la CAF, ce financeur a estimé qu'il s'agissait d'une prestation qui était facturée. Malgré cette rectification, les prestations ont réellement augmenté dans leur ensemble de 29% en 2018.

En ce qui concerne les subventions, vous pourrez constater sur le compte de résultat détaillé, pages suivantes, une diminution globale de 5 % due au transfert évoqué précédemment et compensée partiellement par une subvention exceptionnelle de la DIRECCTE de 45 000.00 €, en faveur de l'auto-école. En outre, une augmentation conséquente est constatée au niveau du FSE grâce à un meilleur taux de réalisation des opérations financées par le FSE. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un effort au niveau du Contrat de ville, (+ 12%). Les subventions relatives aux emplois aidés, ont été réduites de 52%, suite à la fin du contrat aidé de l'Aide comptable fin 2017.

A signaler en 2018, les Produits exceptionnels d'un montant de 35 585 € constitués essentiellement par un mécénat de 35 000 €.

Le compte « transferts de charges » comprend le financement des services civiques, des remboursements d'indemnités journalières et Uniformation. Enfin la provision effectuée par prudence sur le FSE 2017 a fait l'objet d'une reprise de 7000 €.

Le graphique relatif aux financements, met en évidence la part importante des Prestations de services, du soutien du Conseil Départemental et du CGET de l'Etat.

Au niveau des charges, nous relevons une augmentation globale de 5 %. L'ensemble des services externes a progressé de 28 % malgré la baisse des travaux d'entretien et réparation. En effet, les travaux de renouvellement de l'installation téléphonique du siège et du CF effectués en 2017 avaient majoré ce poste. En 2018, les formations du personnel réalisées dans le cadre de l'auto-école et du logiciel de comptabilité ont augmenté le poste de sous-traitance générale et celui des assurances a été majoré de la réserve réalisée en prévision des départs en retraite de 9 925 €. Au niveau des autres services la baisse de 20 % des dépenses est principalement due à

la diminution des animations de la Fête de l'Écrit en 2018. Vous constaterez une hausse importante des impôts et taxes, il s'agit de la taxe sur les salaires qui se trouve majorée depuis la régularisation en 2017 du numéro Siret. Les charges de personnel ont progressé de 5 % suite au passage du CUI de 20 h/semaine au CDI de 24 h/semaine de l'aide-comptable et à l'évolution de l'ancienneté de l'ensemble des salariés. Ce poste demeure le plus lourd pour l'association avec 13 salariés équivalent temps plein.

Le graphique relatif aux dépenses confirme la part majoritaire des frais de personnel, dans une même proportion que l'année précédente. Les Services externes, notamment les formations et les frais d'assurance ont progressé sensiblement ainsi que les taxes.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 38 557 €. Ce résultat s'explique en grande partie par le soutien exceptionnel de la DIRECCTE de 45 000 € et par le mécénat de 35 000 €. Le financement de la DIRECCTE nécessaire à l'Auto-école a été utilisé au cours de l'exercice 2018. Le mécénat constitue une avance de trésorerie pour 2019 qui sera affectée exclusivement à l'Auto-école. Sans ce soutien important, la progression des prestations de services et celle des subventions Européennes et du Contrat de ville n'auraient pas suffi pour compenser le fléchissement des autres subventions.

Vous trouverez pages suivantes le compte de résultat détaillé des 3 dernières années. Les variations affichent une progression sensible des prestations de services par rapport à l'année passée. De même, les subventions sont revenues au niveau de celles de 2016 après une baisse en 2017 si l'on prend en compte le transfert d'écriture. Les produits exceptionnels, don et reprise de provision, portent largement à la hausse les produits de l'année 2018 par rapport aux années précédentes. Au niveau des dépenses, on observe une augmentation sensible en 2018 après une baisse en 2017 notamment au niveau des frais de personnel.

Le dernier graphique présente l'évolution sur 5 ans des dépenses de personnel en bleu, par rapport à celle des sources de financement constituées par les Prestations de services en rouge, d'une part et les Subventions en bleu clair, d'autre part. On constate une progression régulière des Frais de personnel, une progression des Prestations de services en 2018 après une augmentation en 2016 et un ralentissement en 2017, et une diminution du niveau des Subventions en 2018 après une progression en 2016 et 2017.

Après le rapport du Commissaire aux comptes, vous trouverez le budget prévisionnel de l'année 2019 dont les éléments font apparaître la suite du développement du projet mobilité.

En conclusion, l'association Accueil et Promotion a fait preuve en 2018 d'un bon dynamisme qui lui a permis de faire face aux aléas de financements et à la lourdeur et la complexité de gestion d'un personnel plus nombreux malgré un service administratif à effectif constant. Outre les actions déjà bien en place comme la formation linguistique, l'accompagnement scolaire et le centre ressources, nous poursuivons le développement de notre plateforme mobilité. L'association Accueil et Promotion a plus que jamais besoin de la confiance et du soutien de ses financeurs pour continuer et développer ses actions en faveur de la lutte contre l'exclusion.

Je vous remercie de votre attention.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres	7 476	7 476		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres	81 769	75 733	6 036	10 214
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	30		30	30
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	760		760	760
<b>Total</b>	<b>90 037</b>	<b>83 211</b>	<b>6 826</b>	<b>11 004</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	70 235		70 235	166 659
Autres	146 450		146 450	1 116
Valeurs mobilières de placement	90 000		90 000	150 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	297 538		297 538	167 485
Charges constatées d'avance (3)	3 212		3 212	3 183
<b>Total</b>	<b>607 435</b>		<b>607 435</b>	<b>488 443</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>697 472</b>	<b>83 211</b>	<b>614 261</b>	<b>499 447</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	84 691	84 691
Report à nouveau	248 005	265 561
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	38 557	-17 557
<b>Autres fonds associatifs</b>		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total</b>	<b>371 253</b>	<b>332 695</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>Total</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 985	11 631
Dettes fiscales et sociales	78 498	67 384
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 230	8 323
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	141 296	79 413
<b>Total</b>	<b>243 009</b>	<b>166 752</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>614 261</b>	<b>499 447</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	PE	au 31/12/2017	PE	en euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	201 646	30,18	126 393	20,43	75 253	59,54
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>201 646</b>	<b>30,18</b>	<b>126 393</b>	<b>20,43</b>	<b>75 253</b>	<b>59,54</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	451 739	67,61	477 748	77,23	-26 009	-5,44
Reprises sur prov. et amort, transfert	14 465	2,17	11 464	1,85	3 002	26,18
Cotisations	270	0,04	270	0,04		
Autres produits			2 762	0,45	-2 762	-100,00
<b>Total</b>	<b>668 120</b>	<b>100,00</b>	<b>618 637</b>	<b>100,00</b>	<b>49 484</b>	<b>8,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	142 451	21,32	136 008	21,99	6 443	4,74
Impôts, taxes et versements assimilés	15 382	2,30	7 106	1,15	8 275	116,45
Salaires et traitements	374 211	56,01	351 643	56,84	22 568	6,42
Charges sociales	126 639	18,95	123 341	19,94	3 298	2,67
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	4 178	0,63	7 874	1,27	-3 696	-46,94
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.			7 000	1,13	-7 000	-100,00
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges			1	0,00	-1	-100,00
<b>Total</b>	<b>662 860</b>	<b>99,21</b>	<b>632 973</b>	<b>102,32</b>	<b>29 888</b>	<b>4,72</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 260</b>	<b>0,79</b>	<b>-14 336</b>	<b>-2,32</b>	<b>19 596</b>	<b>136,69</b>
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	555	0,08	1 628	0,26	-1 073	-65,89
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>0,08</b>	<b>1 628</b>	<b>0,26</b>	<b>-1 073</b>	<b>-65,89</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
<b>Total</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>555</b>	<b>0,08</b>	<b>1 628</b>	<b>0,26</b>	<b>-1 073</b>	<b>-65,89</b>
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs						
(3) Dont produits concernant les entités liées.						
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

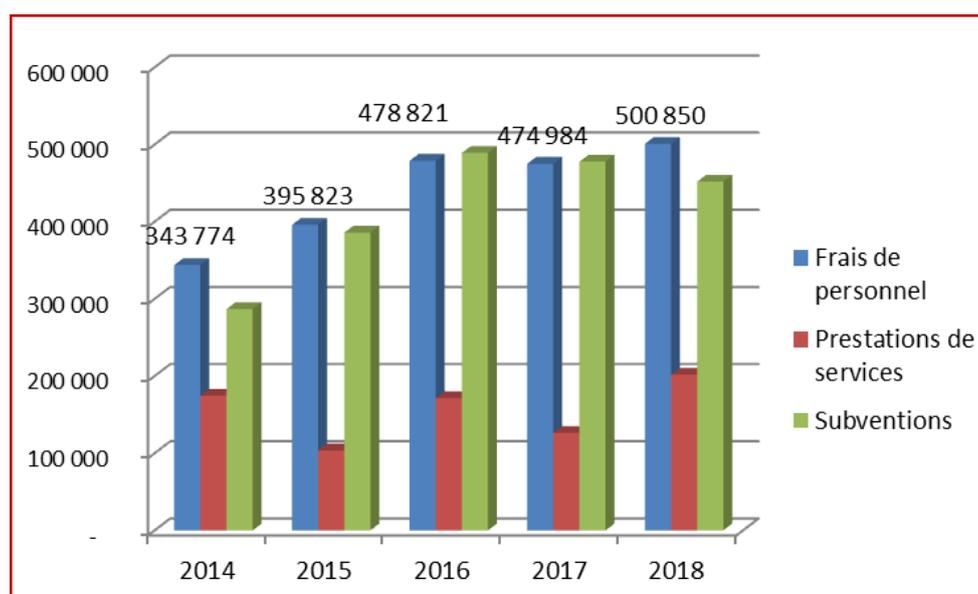
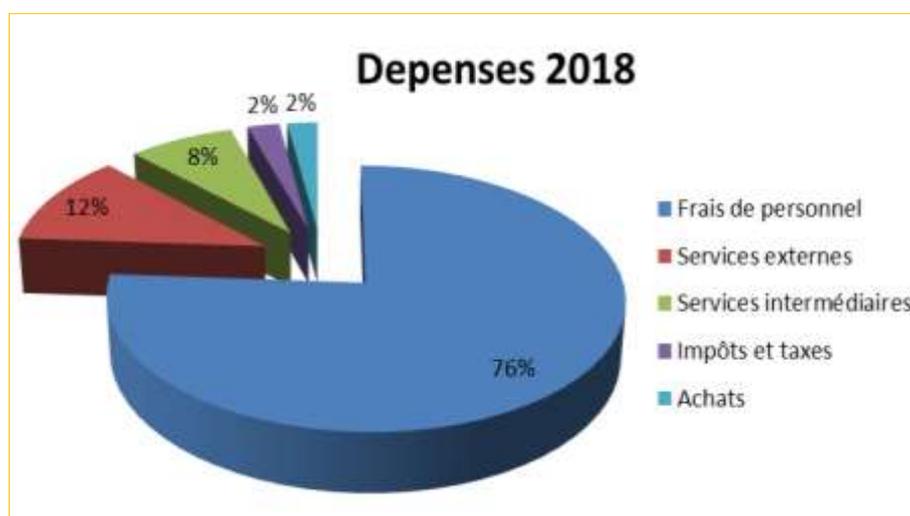
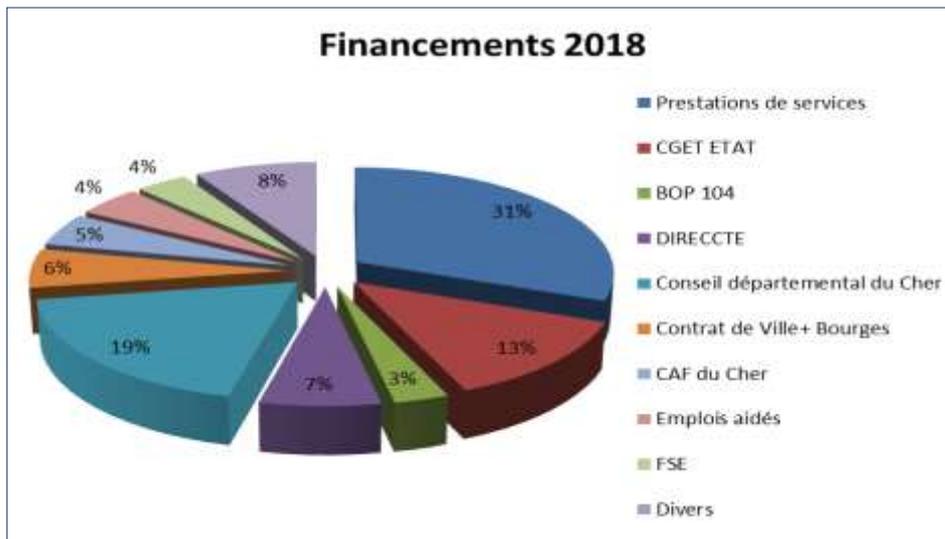
	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	PE	au 31/12/2017	PE	en euros	%
<b>RESULTAT COURANT</b>	5 815	0,87	-12 708	-2,05	18 523	145,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>						
Sur opérations de gestion	35 572	5,32	282	0,05	35 290	#####
Sur opérations en capital	13	0,00			13	#####
Reprises prov.et dép. et transf de c						
<b>Total</b>	<b>35 585</b>	<b>5,33</b>	<b>282</b>	<b>0,05</b>	<b>35 303</b>	<b>#####</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>						
Sur opérations de gestion	2 843	0,43	5 131	0,83	-2 288	-44,59
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
<b>Total</b>	<b>2 843</b>	<b>0,43</b>	<b>5 131</b>	<b>0,83</b>	<b>-2 288</b>	<b>-44,59</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>32 742</b>	<b>4,90</b>	<b>-4 849</b>	<b>-0,78</b>	<b>37 591</b>	<b>775,21</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>38 557</b>	<b>5,77</b>	<b>-17 557</b>	<b>-2,84</b>	<b>56 114</b>	<b>319,62</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>704 261</b>		<b>620 547</b>		<b>83 714</b>	<b>13,49</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>665 703</b>		<b>638 104</b>		<b>27 600</b>	<b>4,33</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>38 557</b>	<b>5,77</b>	<b>-17 557</b>	<b>-2,84</b>	<b>56 114</b>	<b>319,62</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>						
<b>Produits</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total</b>						
<b>CHARGES</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
<b>Total</b>						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

## COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

au 31/12/2018

LES CHARGES			2018	2017	LES PRODUITS			2018	2017
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>		<b>14 632,64</b>	<b>12 267,58</b>	<b>70</b>	<b>REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>201 645,83</b>	<b>126 392,56</b>	
	Frais de mandature		2 328,00	59,69		Prestations de services	157 435,13	93 704,56	
	Fourn non stockable (eau, énergie,essenc		6 462,44	5 404,84		Participation usagers	43 603,50	32 153,00	
	Fournit. entretien & petits équi		1 831,37	1 371,82		Autres - traductions	607,20	535,00	
	Fournitures ateliers et activités		3 420,35	2 820,04					
	Fournitures de bureau		590,48	2 611,19	<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>451 738,95</b>	<b>477 748,42</b>	
						ETAT : CGET	83 978,00	88 658,00	
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERNES</b>		<b>76 786,45</b>	<b>60 126,90</b>		BOP 104	20 421,00	21 265,00	
	S/traittance générale		12 064,22	8 418,80		DIRECCTE	45 000,00	15 000,00	
	Locations immobilières+ mobilières		38 160,31	34 441,33		FONJEP	12 118,00	12 118,00	
	Charges locatives		2 805,12	2 734,41		DRAC	7 000,00	8 500,00	
	Travaux d'entretien-réparation		1 335,87	3 755,23		Délégation Droit des Femmes	2 000,00	2 000,00	
	Assurance		16 813,13	6 402,06		DRJSCS	5 000,00	1 500,00	
	Documentation, journaux		779,00	952,50					
	Maintenances		4 828,80	3 422,57		Emplois aidés par Etat et Région	29 684,03	62 337,11	
						Fonds Européens FSE/FEI	23 827,92	12 592,96	
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>		<b>51 002,59</b>	<b>63 539,76</b>					
	Rémunération° interm & Honoraires		34 406,74	44 546,22		Conseil Départemental du Cher+ FA	122 160,00	124 548,00	
	Publications, Publicité		83,3	244					
	Déplacements, Missions & réception		5 730,25	5 733,87		Contrat de Ville Bourges	38 750,00	34 750,00	
	Frais postaux & télécom.		9 580,53	10 914,05		Commune Bourges	2 300,00	2 300,00	
	Services bancaires, autres		1 201,77	2 101,62		Comm. Agglo. Bourges	3 000,00	3 000,00	
						Communauté de commune Vierzon	2 000,00	1 000,00	
<b>63</b>	<b>IMPÔTS &amp; TAXES</b>		<b>15 381,66</b>	<b>7 106,38</b>					
	Autres impôts et Taxes		15 381,66	7 106,38		CAF du Cher	32 500,00	69 179,35	
<b>64</b>	<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>		<b>500 849,97</b>	<b>474 983,79</b>		Pôle emploi	17 000,00	15 000,00	
	Rémunérations du personnel		374 210,84	351 642,72					
	Charges sociales		124 768,90	121 492,98		Réserve parlementaire			
	Autres (Médecine du travail)		1 870,23	1 848,09		ARS	5 000,00	4 000,00	
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES GESTION</b>		<b>29,20</b>	<b>74,70</b>	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS GESTION</b>	<b>270,00</b>	<b>3 032,00</b>	
	Cotisations		29,20	74,00		Participation des usagers	0,00	2 762,00	
	Autres			0,70		autres produits (adhésions, manifest	270,00	270,00	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>555,48</b>	<b>1 628,46</b>	
	Charges financières		0,00	0,00		Produits financiers	555,48	1 628,46	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>2 843,11</b>	<b>5 131,12</b>	<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>35 584,98</b>	<b>282,00</b>	
	Charges exceptionnelles		56,00	2 128,88		Produits exceptionnels	35 584,98	177,00	
	Charges sur exercice antérieur		2 787,11	3 002,24				105,00	
<b>68</b>	<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>4 177,84</b>	<b>14 873,54</b>	<b>78</b>	Reprise sur provisions FSE	<b>7 000,00</b>		
	Dotations aux amortissements		4 177,84	7 873,54	<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>7 465,44</b>	<b>11 463,71</b>	
	Dotations aux provisions		0,00	7 000,00		Transfert de charges	7 465,44	11 463,71	
	<b>Total Charges</b>		<b>665 703,46</b>	<b>638 103,77</b>		<b>Total Produits</b>	<b>704 260,68</b>	<b>620 547,15</b>	
	<b>Excédent</b>		<b>38 557,22</b>			<b>Déficit</b>		<b>17 556,62</b>	
<b>86</b>	<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>19 118,00</b>	<b>19 808,00</b>	<b>87</b>	<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>19 118,00</b>	<b>19 808,00</b>	
	Secours en nature					Dons en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		250,00			Prestations en nature	250,00		
	Personnel bénévoles		18 868,00	19 808,00		Bénévolat	18 868,00	19 808,00	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>723 378,68</b>	<b>657 911,77</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>723 378,68</b>	<b>657 911,77</b>	



**COMPTE DE RESULTAT DETAILLE  
EVOLUTION SUR 3 ANS**

<b>CHARGES</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>60 ACHATS</b>	<b>14 632,64</b>	<b>12 267,58</b>	<b>21 417,24</b>
Frais de mandature	2 328,00	59,69	9 796,04
Fourniture non stockable (eau, énergie, essence)	6 462,44	5 404,84	4 258,72
Fourniture entretien et petits équipements	1 831,37	1 371,82	1 121,61
Fournitures ateliers et activités	3 420,35	2 820,04	2 283,20
Fournitures de bureau	590,48	2 611,19	3 957,67
<b>61 SERVICES EXTERNES</b>	<b>76 786,45</b>	<b>60 126,90</b>	<b>60 294,24</b>
S/traicance générale	12 064,22	8 418,80	7 000,05
Crédit-bail copieur			
Locations immobilières + mobilières	38 160,31	34 441,33	33 143,81
Charges locatives	2 805,12	2 734,41	2 968,02
Travaux d'entretien-réparation	1 335,87	3 755,23	6 152,83
Assurance	16 813,13	6 402,06	5 697,71
Documentation, journaux	779,00	952,50	994,50
Maintenances	4 828,80	3 422,57	4 337,32
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>51 002,59</b>	<b>63 539,76</b>	<b>67 392,92</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	34 406,74	44 546,22	50 934,73
Publications, publicité	83,30	244,00	478,98
Déplacements, missions et réception	5 730,25	5 733,87	4 740,96
Frais postaux et télécommunications	9 580,53	10 914,05	8 479,74
Services bancaires, autres	1 201,77	2 101,62	2 758,51
<b>63 IMPOTS &amp; TAXES</b>	<b>15 381,66</b>	<b>7 106,38</b>	<b>7 979,03</b>
Autres impôts et taxes	15 381,66	7 106,38	7 979,03
<b>64 FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>500 849,97</b>	<b>474 983,79</b>	<b>478 821,17</b>
Rémunérations du personnel	374 210,84	351 642,72	344 545,80
Charges sociales	124 768,90	121 492,98	132 767,45
Autres (médecine du travail)	1 870,23	1 848,09	1 507,92
<b>65 AUTRES CHARGES GESTION</b>	<b>29,20</b>	<b>74,70</b>	<b>21,75</b>
Cotisations	29,20	74,00	19,00
Autres		0,70	2,75
<b>66 CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Charges financières	-	-	-
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 843,11</b>	<b>5 131,12</b>	<b>866,50</b>
Charges exceptionnelles	56,00	2 128,88	566,50
Charges sur exercice antérieur	2 787,11	3 002,24	300,00
<b>68 DOTATION D'EXPLOITATION</b>	<b>4 177,84</b>	<b>14 873,54</b>	<b>15 763,97</b>
Dotation aux amortissements	4 177,84	7 873,54	8 611,97
Dotations aux provisions	-	7 000,00	7 152,00
<b>Total Charges</b>	<b>665 703,46</b>	<b>638 103,77</b>	<b>652 556,82</b>
<b>Excédent</b>	<b>38 557,22</b>		<b>38 473,69</b>
<b>86 Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>19 118,00</b>	<b>19 808,00</b>	<b>25 952,00</b>
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	250,00		
Personnel bénévoles	18 868,00	19 808,00	25 952,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>723 378,68</b>	<b>657 911,77</b>	<b>716 982,51</b>

**COMPTE DE RESULTAT DETAILLE  
EVOLUTION SUR 3 ANS**

<b>PRODUITS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>70 PRODUITS D'EXPLOITATION- Chiffre d'Affaires</b>	<b>201 645,83</b>	<b>126 392,56</b>	<b>171 307,03</b>
Prestations de services (appels d'offres)+CAF CLAS	157 435,13	93 704,56	132 666,72
Participation usagers assoc.	43 603,50	32 153,00	38 070,00
Autres - traductions	607,20	535,00	570,31
<b>74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>451 738,95</b>	<b>477 748,42</b>	<b>488 974,28</b>
ETAT : CGET	83 978,00	88 658,00	62 219,00
BOP 104	20 421,00	21 265,00	27 050,00
DIRECCTE	45 000,00	15 000,00	37 662,00
FONJEP	12 118,00	12 118,00	13 868,00
DRAC	7 000,00	8 500,00	7 000,00
Délégation Droit des Femmes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
DRDJSCS	5 000,00	1 500,00	1 000,00
Emploi aidé par l'Etat et la Région	29 684,03	62 337,11	59 274,18
Fonds Européens FSE/FEI	23 827,92	12 592,96	27 113,42
Conseil Régional : Prestations Appel d'Offres			
Conseil Départemental du Cher	122 160,00	124 548,00	125 841,00
Contrat de Ville Bourges	38 750,00	34 750,00	36 015,00
Commune Bourges	2 300,00	2 300,00	2 300,00
Communauté d'Agglomération Bourges Plus	3 000,00	3 000,00	
Ville Vierzon	2 000,00	1 000,00	
CAF du Cher	32 500,00	69 179,35	69 021,68
Pôle emploi - ARS	22 000,00	19 000,00	12 850,00
Plan départemental d'Action Sécurité Routière			1 760,00
Réserve parlementaire			4 000,00
<b>75 AUTRES PRODUITS GESTION</b>	<b>270,00</b>	<b>3 032,00</b>	<b>5 081,20</b>
Participation des usagers	-	2 762,00	4 911,20
Autres produits: adhésions, manifestations	270,00	270,00	170,00
<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>555,48</b>	<b>1 628,46</b>	<b>2 900,15</b>
Intérêts et produits assimilés	555,48	1 628,46	2 900,15
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>42 584,98</b>	<b>282,00</b>	<b>3 380,06</b>
Produits exceptionnels	35 584,98	177,00	3 380,06
Produits sur exercice antérieur/reprise sur provisions	7 000,00	105,00	-
<b>79 TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>7 465,44</b>	<b>11 463,71</b>	<b>19 387,79</b>
Indemnités journalières, autres	7 465,44	11 463,71	19 387,79
<b>Total Produits</b>	<b>704 260,68</b>	<b>620 547,15</b>	<b>691 030,51</b>
<b>Déficit</b>		<b>17 556,62</b>	
<b>87 Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>19 118,00</b>	<b>19 808,00</b>	<b>25 952,00</b>
Dons en nature			
Prestations en nature	250,00		
Bénévolat	18 868,00	19 808,00	25 952,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>723 378,68</b>	<b>657 911,77</b>	<b>716 982,51</b>



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE  
Equipe Berry  
14 Allée Charles Pathé  
CS 70002  
18023 Bourges Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 48 66 71 00  
Télécopie : +33 (0)2 48 66 71 96  
Site internet : www.kpmg.fr

## Accueil et Promotion

Siège social : 5 Rue Samson  
18000 Bourges

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Accueil et Promotion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG Audit Paris et Centre,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée  
inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG Audit Paris et Centre  
Tour Echo  
2 avenue Gambetta  
92086 Paris la Défense Cedex  
Capital : 200 000 €  
Code APE 9920Z  
512 612 391 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 58 51 20 12 391

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels présentés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bourges, le 29 mai 2019

KPMG Audit Paris et Centre



Jérôme Decanter  
Associé

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<b>60 - Achat</b>	<b>25 148</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services</b>	<b>186 114</b>
Prestations de services	3 860	Prestations de services	97 211
Achats matières et fournitures	16 388	Prestation CAF du Cher (CLAS)	48 103
Autres fournitures	4 900	Participation des stagiaires	40 800
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>79 496</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>513 294</b>
Locations	51 506	Politique de la Ville/P147	77 564
Entretien et réparation	19 685	DCSPP Bop 104+ FDVA	33 000
Assurance	8 086	DIRECCTE FIE	25 000
Documentation	219	FONJEP	12 119
		DRAC + ARS	10 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>46 810</b>	DRJSCS + Droits Femmes égalité chances	4 500
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations	30 663	Région Centre-Val de Loire : CAP'Asso + Avos ID	35 075
Publicité, publications	613	Département CHER	
Déplacements, missions	6 021	Conseil départemental du Cher	167 660
Services bancaires, autres	9 513	Intercommunalité : EPCI	
		Bourges Plus + Communauté Communes Vierzon	8 000
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>16 230</b>	Communes	
Impôts et taxes sur rémunérations	10 091	Politique de la ville Bourges + Vierzon + ville	55 250
Autres impôts et taxes	6 139	Organismes sociaux	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>531 224</b>	Caisse d'Allocations Familiales du Cher	38 000
Rémunération des personnels	343 716	Fonds européens	0
Charges sociales	185 078	ASP / emploi aidés	24 126
Autres charges de personnel	2 430	Autres établissements publics	21 000
		Aides privées	2 000
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 000</b>
Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 000
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions ...</b>	<b>2 500</b>	<b>78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	<b>0</b>
Dotations et provisions et engagements	2 500	Reports des années antérieures	
		<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>1 000</b>
		Transfert de charges	1 000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>701 408</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>701 408</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>32 200</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>32 200</b>
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	32 200
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	32 200	875 - Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>733 608</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>733 608</b>



# ANNEXES



**BUREAU**

Réélu au cours de la réunion du C.A. du 28/05/2018

-----

**PRESIDENTE :** Madame Christiane BERTHOMMIER

**TRESORIER :** Monsieur Jean-Paul LAMOUREUX

**TRESORIERE-ADJOINTE :** Madame Nicole PETIT

**MEMBRES**

Saadane BENSIZERARA

Monsieur Jacques DÉPÉE

Monsieur Jacques MASCA

Monsieur Hamadi MOUELHI

Madame Liliane ROULET

Madame Michelle ROYEZ

\* \*  
\*



**BENEVOLES 2018****SALARIES 2018****CENTRE DE FORMATION**

ALNASSAR Amal  
 ANDANSON Claude  
 ANDANSON Philippe  
 CHATEAU Bernadette  
 HUGON Anne  
 NIVET Philippe  
 SAUTEREAU Jacky  
 VALENGEON Chantal

**SECTEUR ECOLE :**

DAUDU Jacqueline  
 DOISNEAU Jean-Pierre  
 GIGLEUX Béatrice  
 HUTTEAU Laurienne  
 PINSON Françoise  
 ROYEZ Michelle

**CENTRE RESSOURCES**

BOUET Sylvie  
 SAINTON Martine

**AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE**

BEAUME Denis  
 CHANTELOUP Michel  
 DELORME François  
 LABROSSE Marie-Paul  
 LAMOUREUX Jean-Paul  
 MASCA Jacques  
 PETIT Marie-Thérèse

**DIRECTION :**

NOC FARRERA Sophie

**Administratif-Comptable :**

BELO Maria da Graça    BORREGO Luisa    GEVREY Renaud

**CENTRE DE FORMATION :**

NOC FARRERA Sophie, coordinatrice  
 BAILLY Maryline    BOULAY Catherine  
 BRAZ DA COSTA Arantxa    TAIF Marine

**CENTRE DE RESSOURCES :**

DA SILVA Dominique    TAOUFIQ Said    TURAN Nezaket  
 ABOU FARESSSE Djalila    GEBRESLASIEA Awet

**AUTO-ECOLE ASSOCIATIVE :**

BONIN Thierry, coordonnateur  
 AUDINEL Valérie    GUILLAUMIN Aurore  
 ROUSSEAU Françoise    SABOURAULT Christelle  
*Services civiques* : BENABID Myriam    LANCEREAU Florian

**SECTEUR ECOLE :**

DA SILVA Dominique, coordinatrice  
 BAILLY Maryline    BORDERIOUX Olivier  
 BOUCULAT Sylvie    BRISSET Pascaline  
 BURGEVIN Patrick    EL HASSANI Moufida  
 GUESMI Magalie    MACHADO Cécile  
 MARCO Véronique    MORIN Géraldine  
 NIGNAN Bénédicte    NOUAT Elise  
 OUALI Saada    PAILLER Laura  
 PAILLER Nathalie    PILLET Stéphanie  
 ROGER Nicole    SKOWRONSKI Quentin  
 SOUQ Marie Christine    TAÏF Marine  
 TORRES Elisabeth    VEDEL Marielle

LE FAIT  
DU JOUR

Des solutions pensées

# Une conduite adaptée pour plus de mobilité

## Économie sociale et solidaire

L'auto-école associative, basée à Bourges et gérée par Accueil et promotion, accueille une soixantaine de stagiaires chaque année. Créée en 2015, elle répond à une demande sociale et solidaire et propose des solutions de mobilité à un public en difficulté. L'association a fait valider son 99<sup>e</sup> permis de conduire.

Gilina Chouart  
gilina.chouart@accueil-promo.com

**U**n peu avant 9 heures, Manuela arrive en bus. Elle est amenée par Valérie, une des monitrices de l'auto-école associative d'Accueil et promotion, association basée à Bourges. La jeune femme de 29 ans va entamer sa 34<sup>e</sup> heure de conduite afin de pouvoir passer son permis de conduire indispensable pour l'emploi qu'elle a décroché dans le domaine de l'animation pour les enfants, en octobre.

« J'ai essayé de passer mon permis dans une auto-école classique, mais je suis tellement stressée que je n'y arrivais pas, raconte Manuela. Ici, c'est différent. Tant qu'on n'a pas compris ou réussi une manœuvre, le moniteur nous la réexplique et on la refait. Ça m'aide vraiment. »

### Auto-école associative

Après avoir tenté diverses expériences, notamment des cours de soutien, pour répondre aux demandes d'aides à l'obtention du permis de conduire, les responsables de l'association Accueil et promotion, née en 1965, décident de créer une

auto-école associative en 2015.

« L'idée était de proposer des solutions de mobilité à un public en difficulté », souligne Sophie Noc-Ferrera, directrice. « Dans le Cher, nous étions en retard sur ce concept », poursuit Christiane Berthommier, présidente. L'association présente, alors, au Département, une solution clé en main qui allie les personnes en difficulté d'apprentissage et un projet d'insertion professionnelle et/ou sociale.

Les stagiaires sont prescrits par Pôle emploi ou la Mission locale, par exemple. Un diagnostic est, ensuite, établi par les responsables de l'association puis une commission valide ou non la demande. Un groupe de douze à quinze personnes est, alors, mis en place. 82 heures de cours théoriques sont prévues à raison de deux demi-journées pendant trois mois ou de deux journées pendant un mois et demi. Puis 50 heures de conduite sont dispensées. « Nous suivons le programme de formation national, précise Thierry Bonin, coordonnateur. Un programme dont l'enseignement est adapté à un public en grande difficulté d'apprentissage. » Le pratique une pédagogie active, avec des dessins, des petites voitures, des prises de photos... poursuit le formateur. N'oublions pas qu'à la fin, nos

stagiaires passent le même examen que tout le monde ! »

« Aider le stagiaire à reprendre confiance en lui »

L'association annonce 50 % de réussite au premier passage du permis. « C'est plutôt pas mal, sourit Sophie Noc-Ferrera. Nous accueillons une soixantaine de personnes chaque année. Et nous venons de faire valider notre 99<sup>e</sup> permis. » L'association a mis en place une conduite supervisée, avec des bénévoles, « un peu sur le principe de la conduite accompagnée », qui permet, après trois échecs à l'examen (sur cinq présentations maximales), d'aider le stagiaire à dominer son stress et à reprendre confiance en lui. « Nous n'avons pas, à ce jour, enregistré d'échec », assure Thierry Bonin. « Ce qui nous conforte dans notre méthode de sélection des candidats et notre pédagogie », reprend Christiane Berthommier. »

**Contact.** Accueil et promotion, angle de l'avenue de Lotini-de-Toussy et de la route de Saint-Michel, entre sous la chapelle Saint-Paul, à Bourges. Tél. 02.49.26.09.85 ; courriel : accueil@promotionassoc.com ; Tél. : 550 euros pour 82 heures de théorie et 50 heures de conduite.



## À Baugy, un garage où l'on retrouve le chemin de l'emploi

Créé en 2007, le garage associatif solidaire 18, à Baugy, répond à deux objectifs : l'insertion par l'activité économique et un coup de pouce social en matière de mobilité.

Cette activité de réparation mécanique permet à un public très éloigné de l'emploi de retrouver le chemin du travail. Ils sont en contrat de six mois à deux ans, en moyenne.

« Ils apprennent le métier d'assistant mécanicien, explique Nadine Royere, directrice de l'association. Ils suivent des sessions de validation de compétences. La Direction reconnaît ces savoir-faire professionnels. Leur objectif est de repartir



PRIORITÉ. C'est le maintien dans l'emploi. Photo: Nurkse/Contrasto

avec un maximum de compétences. » Selon l'association, près de 70 % des personnes accompagnées retrouvent, à la sortie de ce parcours d'insertion, emploi ou formation.

### Adhérents, pas clients

Il y a, en permanence, une dizaine de salariés accueillis dans ce garage. « On assure les mêmes travaux qu'un garage traditionnel », assure Nadine Royere.

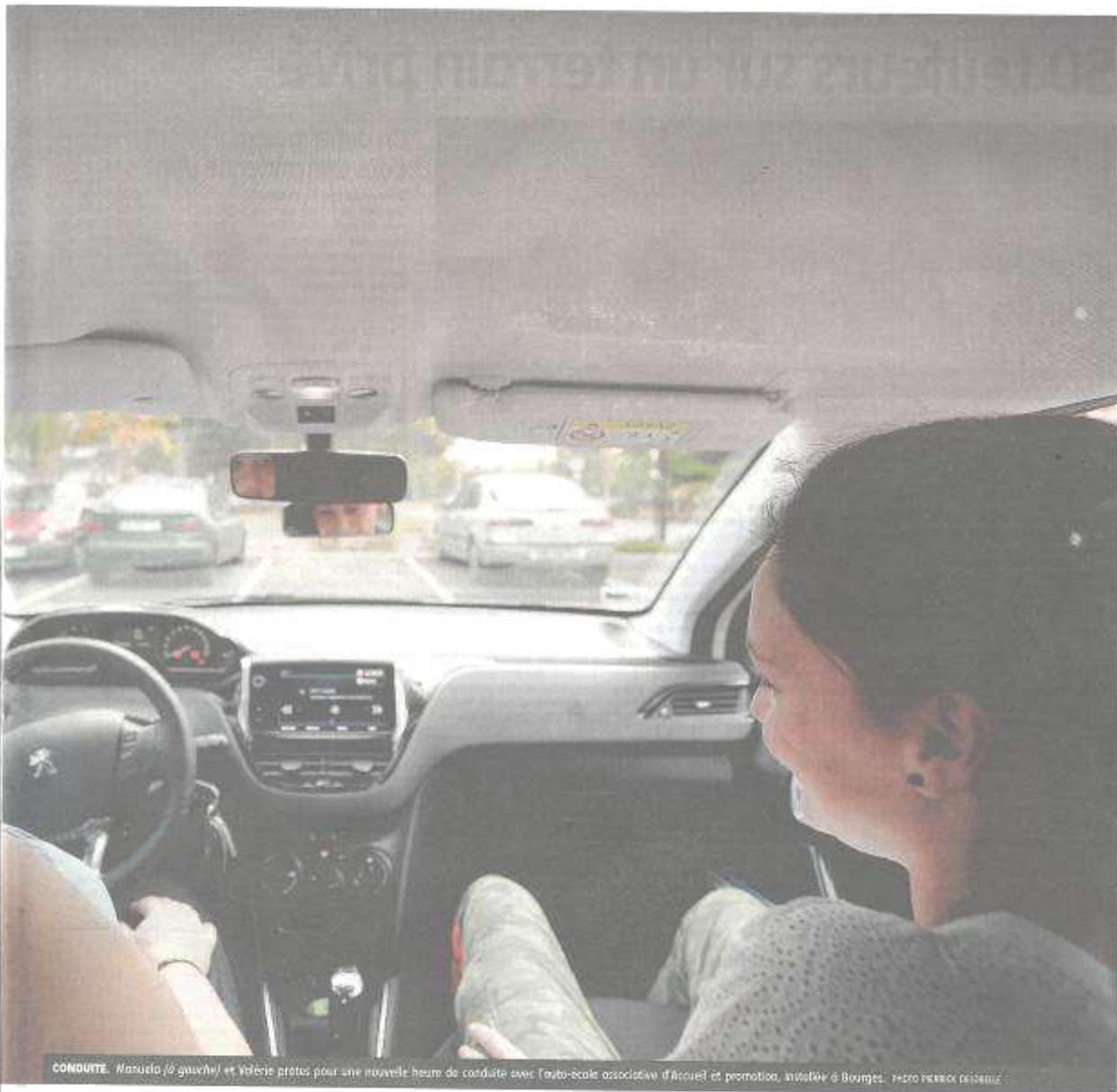
Sauf qu'ici, le coût de la main d'œuvre n'est que de 25 euros l'heure. Car les adhérents, et non les clients de ce garage pas comme les autres, sont orientés par les travailleurs sociaux ou Pôle emploi. On compte environ 250 adhérents à ce jour. Ils

viennent de tout le département. « C'est du social en lien avec la mobilité », insiste la directrice. Le garage répare ou revend des véhicules à des personnes prescrites. L'association dispose, aussi, d'un petit parc de location de voitures.

Depuis juin, le terme de mobilité s'est rajouté, car l'association apporte une solution alternative en conduisant, provisoirement, jusqu'à leur lieu de travail, certaines personnes sans permis ou sans voiture. Des parcours de mobilité sont aussi proposés. Avec une priorité : le maintien dans l'emploi. »

Thierry Niquet  
thierry.niquet@accueil-promo.com

pour un public en difficulté

LE FAIT  
DU JOUR

CONDUITE. Manuella (à gauche) et Valérie prêtes pour une nouvelle heure de conduite avec l'auto-école associative d'Accueil et promotion, ANAPAP à Bourges. Photo Patrick Pissière

## 11 % des salariés travaillent dans l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les entreprises qui apportent des réponses directes aux besoins locaux en conciliant utilité sociale et activité économique.

Associations, fondations, mutuelles, coopératives, l'univers est très vaste. Que pèse l'économie sociale et solidaire dans le Cher ? Des acteurs de ce secteur se sont attelés à la tâche.

Il y a un an, une étude a été lancée pour tenter de mesurer l'activité générée dans le département. Ses résultats seront présentés lors du Mois de l'économie sociale et solidaire, en novembre. Un questionnaire a



TIVOLI INITIATIVES. La directrice, Christelle Petit.

été adressé à 4.000 structures concernées. Seules 96 associations ont répondu, représentant 18.980 adhérents. Mais ce petit panel donne une tendance. On y apprend que 56 structures généreraient 28 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Christelle Petit, directrice de Tivoli Initiatives, à Bourges, qui a coordonné cette enquête, insiste sur la nécessité de mieux communiquer sur le monde de l'ESS, qui ne se résume pas en une pompe à subventions publiques. « Ce secteur crée de la plus-value sur le territoire en matière d'emplois créés. 44 structures employeuses ancrées

dans l'ESS emploient 894 équivalents temps plein dans le Cher, comme l'industrie de l'armement », illustre Christelle Petit. Le bénévolat génère, aussi, de l'activité. Ainsi, l'étude avance le chiffre de 464.192 euros, soit « le montant si l'on rémunérerait les 1.348 administrateurs qui ont effectué 46.983 heures de bénévolat » à raison de 9,88 euros le taux horaire brut.

### « Il y a des choses à faire »

« L'économie sociale et solidaire se développe, mais n'est pas forcément reconnue », déplore Christelle Petit.

L'ESS regrouperait 8.388 effec-

tifs salariés en équivalent temps plein dans le Cher et 1.021 établissements employeurs, majoritairement des associations.

Entre 2000 et 2014, l'évolution de l'emploi y a été plus forte que dans le secteur privé en Centre-Val de Loire, même si entre 2010 et 2014, ce nombre d'emplois stagne dans le Cher.

Mais, pas de doute pour Christelle Petit : « En zone rurale, il y a des choses à faire, notamment le développement du modèle coopératif pour maintenir des activités sur nos territoires. L'emploi du secteur de l'ESS est non délocalisable. »

Thierry Béguin  
thierry.beguina@leberryrepublicain.com

Berry

**(RE)BONDS** — (RE)ACTEURS — (RE)VISITER — (RE)DÉCOUVRIR — (RE)VUE — (RE)CRÉATIONS — (RE)JUR

## MOBILITÉ : QUAND ASSOCIATIONS ET CITOYENS SE BOUGENT

10 FÉVRIER - 15 MARS

Le gouvernement s'apprête à annoncer un projet de loi sur les mobilités. Une question cruciale dans des zones rurales comme le Cher. Pour y répondre, certains n'ont pas attendu et proposent déjà des solutions intéressantes vers plus d'autonomie : auto-école associative, garage-atelier d'insertion, partage de véhicules, service de déplacements à la demande... Pour les découvrir, laissez-vous conduire entre nos pages ! N'oubliez pas de faire des pauses avec les nouvelles (Re)créations, la (Re)vue consacrée à la Zad et les événements de l'agenda. Belle lecture !

# Permis d'avancer avec l'auto-école d'Accueil et Promotion

« On est face à une France à deux vitesses où les sujets de mobilité sont souvent vécus comme une injustice entre les citoyens et entre les territoires. » (\*) Elisabeth Borne, ministre française des Transports.

Celui ou celle qui a vécu en milieu rural et en milieu urbain le sait : l'égalité républicaine face aux transports n'est qu'une utopie. Et encore. Pour qu'il y ait utopie, il faudrait qu'il y ait désir. Or, dans certains départements ou certaines régions, les élus manquent sérieusement de volonté lorsqu'il s'agit de faciliter la mobilité des habitants.

« Trop chers » ou « quand ils existent, les transports en commun ne sont pas assez fréquentés » ou « les gens préfèrent leur voiture », se justifient-ils (bien trop) souvent.

Je suis née en Mayenne et y ai vécu jusqu'à mes 17 ans. J'ai habité dans le fin fond du Morbihan, de la Sarthe, de l'Ardèche mais aussi à Rennes, Strasbourg, Paris. J'ai observé de nombreuses disparités et pas toujours là où on les attend : certains territoires ruraux disposent de très bons réseaux, pourvu qu'ils aient les très bons responsables...

Je suis aujourd'hui installée dans le Cher et me déplace beaucoup. Je suis attentive à mon empreinte carbone et rien ne me fait plus plaisir que de laisser ma voiture dans son garage. Mais, de chez moi, me rendre à Bourges sans elle relève – selon les points de vue – de l'aventure ou du concept de slow life. Voyager d'un bout à l'autre du département ? Un autre concept... D'un département à un autre ? Un rêve ! Aucune ligne de bus adaptée, peu de propositions de covoiturage. Alors, bien sûr, on s'arrange entre voisins, collègues, amis ; on peut grimper sur un vélo ou devenir un auto-stoppeur aguerrri. Mais, force est de constater que ne pas avoir le permis ou ne pas avoir de véhicule (quel qu'il soit, même partagé) se révèle être un véritable handicap, un véritable frein à l'autonomie. D'autant plus lorsqu'on a des difficultés financières et / ou d'apprentissage.

---

## Une entrée par la difficulté d'apprentissage

---

C'est le constat que l'association Accueil et Promotion a fait dès les années 1990.

Créée en 1965 à Bourges, son rôle était alors de venir en aide aux migrants s'installant dans le Cher, notamment par l'apprentissage linguistique. Vingt-cinq ans plus tard, son public s'est élargi aux Français, adultes, en situation d'analphabétisme. « Nous avons toujours été sensibles aux besoins des personnes accueillies. Les problèmes de permis et de code revenaient souvent, raconte Sophie Noc, directrice de l'association. Nous avons monté des actions avec les Missions locales, des partenariats avec des auto-écoles, des cours de soutien... »

Progressivement, un autre projet est élaboré : une auto-école associative, qui voit le jour en 2015. « Il en existe quasiment dans tous les départements, mais la forme spécifique de celle du Cher, c'est l'entrée par la difficulté de l'apprentissage. » L'objectif de la structure est donc bien « d'améliorer la mobilité pour les personnes en situation précaire ET en difficulté d'apprentissage ». Le passage du permis doit aussi être lié à un projet professionnel ou de formation.



---

## La clé de la réussite ? Le temps...

---

Les candidats peuvent être prescrits par Pôle emploi, la Mission locale, des assistants sociaux, une entreprise d'insertion... « On commence par un diagnostic d'environ deux heures, sur simulateur et avec des tests cognitifs, explique Thierry Bonin, coordinateur de l'auto-école associative. Une commission se réunit et en fonction des résultats, le candidat est refusé, ou bien accepté avec une pédagogie qui sera adaptée, ou encore redirigé vers une auto-école classique. » Depuis 2015, environ 50 % des candidats sont entrés dans l'auto-école associative. « Pour les personnes étrangères, il faut un minimum de vocabulaire pour communiquer avec moi, mais il n'est pas nécessaire de savoir parfaitement écrire ou lire, assure Thierry Bonin. Avec une bonne mémoire auditive, c'est possible. »

Première étape pour ceux et celles qui ont de grandes difficultés d'apprentissage : une pré-formation pour acquérir les savoirs dits « de base ». Viennent ensuite les cours de code (80 heures en salle, par petits groupes) et de conduite (50 heures minimum, en individuel). « *En moyenne, il faut compter un an pour passer code et conduite chez nous* », souligne Thierry Bonin. Car ici, la clé du succès est le temps : prendre le temps pour apprendre, mais aussi pour porter une attention sincère, pour encourager.

Accueil et Promotion n'a pas la pression financière d'une entreprise d'auto-école classique : ses financeurs sont majoritairement publics (Etat, Département, Ville). L'enveloppe permet la formation de 80 personnes par an. Le prix de la prestation s'élève à 530 euros ; au-delà du volume défini pour la conduite, le candidat paie 10 euros par heure supplémentaire.

En plus du coordinateur, l'équipe est constituée de trois enseignantes de la conduite (monitrices diplômées) et d'une personne en service civique pour les cours de code. Sept bénévoles apportent également leur soutien, dans le cadre d'un module de conduite supervisée (*lire plus loin*).

Les outils pédagogiques ont été créés par l'association elle-même. « *Cela permet de faire évoluer les contenus, de les adapter* », précise Thierry Bonin. Exemple concret, un matin neigeux...



---

## Une pédagogie très active

---

**Bourges – mercredi 7 février 2018, 8 h 30**

Les locaux de l'auto-école associative se situent au rez-de-chaussée d'un édifice religieux, la chapelle Saint-Paul, dans le quartier des Gibjons à Bourges. Le cours de code va bientôt commencer ; les participants arrivent les uns après les autres : Ilhem, Myriam, Thérèse, Pascaline, Andrea, Patricia, Vladislav, Imad, Marie et Aissatou. « *Etrangers et français sont mélangés, reconnaît Thierry Bonin. Les difficultés du groupe permettent de le renforcer, de le motiver. Ici, le taux d'absentéisme est quasiment nul.* » Tous ont débuté la formation le 8 janvier et viennent durant trois heures, deux fois par semaine, apprendre le code.

Ce matin-là, c'est le comportement du conducteur qui est évoqué et, plus particulièrement, les conséquences de la consommation d'alcool sur sa conduite. Ici, la pédagogie est active : le cours mêle jeux de questions-réponses, schémas au tableau, à des exercices de simulation avec film d'animation à choix multiples... L'ambiance est détendue mais attentive.

Les participants apprécient : « *C'est complètement différent d'une auto-école normale, explique Pascaline. Là-bas, on te balance un CD, on te fait passer des tests et débrouille-toi ! On est livré à nous-mêmes ! Ici, Thierry nous explique bien, on est bien entouré.* »

Ce qui les motive à passer le permis ? Le travail et le désir d'autonomie. « *Je suis assistante maternelle, livre Ilhem. J'ai perdu deux contrats parce que je n'avais pas le permis, cela posait problème aux parents. J'habite à Asnières, c'est mal desservi par les bus.* » Marie se souvient s'être levée à 4 heures du matin pour se rendre à pied à un stage, à l'autre bout de la ville. « *Pour le travail, on nous demande le permis tout le temps !* » insiste Aissatou. La plupart des participants ont été découragés par le système classique ou n'avaient pas assez de moyens financiers.

Aujourd'hui, ils semblent tous déterminés, même si l'apprentissage du code est difficile. « *Je vais au boulot, je m'occupe de la famille et après, il faut encore avoir l'énergie de réviser ! Ce n'est pas évident...* » soupire Thérèse.



---

## « Rendre autonomes et responsables »

---

**Bourges – mercredi 7 février, 11 heures**

Je laisse le groupe pour rejoindre Patricia et Aurore dans la voiture auto-école d'Accueil et Promotion. La veille, il a beaucoup neigé mais aujourd'hui, les routes sont dégagées. La fin de la formation approche pour Patricia, qui se présentera bientôt à l'examen de conduite. « *Il y a quelques heures encore, elle manquait de confiance, mais aujourd'hui, c'est beaucoup mieux !* » encourage Aurore, sa monitrice. Après une douzaine d'années d'expérience en entreprise, elle a intégré l'équipe de

l'association il y a un an. *« La différence essentielle ? Le temps... et aussi le fait que le projet soit lié à l'emploi. Nous créons une spirale positive : avoir le permis, ça donne envie d'avancer ! »* Aurore prend soin de s'adapter à chacun des candidats : *« Mon but est de les rendre autonomes et responsables, et de leur apprendre à gérer leur stress pour l'examen. Il faut savoir dire les choses de manière douce, être à l'écoute, parfois booster ! »*



Les parcours se concentrent sur le centre-ville de Bourges et les routes environnantes. Depuis 2017, un cours a également été ouvert à Vierzon. Au total, environ 500 kilomètres sont cumulés durant la formation. Ce jour-là, Patricia reste dans les quartiers voisins des Gibjoncs. Si le freinage est encore un peu sec, elle semble relativement à l'aise. *« J'avais surtout des problèmes de mémoire. A l'auto-école normale, je peinais, je nageais complètement ! Ici, ils prennent le temps et pour le code, on s'entraide en groupe. »* Elle a connu l'auto-école associative par une amie, puis en a parlé à son assistante sociale. *« Elle ne voulait pas ! Mais j'ai persisté : je lui ai cassé les pieds pendant un mois. Au final, elle a accepté... »* Aurore plaisante : *« La persistance, c'est important pour le permis ! »*

---

## Une conduite supervisée avec des bénévoles

---

Certains élèves ont plus de difficultés que Patricia : ils ne parviennent pas à gérer le stress de l'examen ; ou bien, ils ont le permis mais n'ont pas conduit depuis longtemps ; ou encore, ils sont étrangers et n'ont jamais conduit en France.

L'association Accueil et Promotion a créé un module spécialement pour eux : la conduite supervisée. Cette formation commence par une remise à niveau par les enseignantes de la conduite, se poursuit par un rendez-vous avec l'accompagnant tuteur pour établir un bilan et préciser les axes de progrès sur lesquels travailler ; elle se termine par les phases de conduite supervisée. Les accompagnants sont des bénévoles qui ont tous reçu une formation d'une journée. Ils offrent leur temps en fonction de leurs disponibilités, un planning mensuel étant établi avec Accueil et Promotion.

C'est le cas de Marie-Thérèse Petit, habitante de Plaimpied. Agée de 66 ans, elle est aujourd'hui en retraite après avoir travaillé notamment à la médiathèque de Bourges, dans les annexes des Gibjoncs et du Val d'Auron. Comment a-t-elle connu l'auto-école associative ? *« Par un ami faisant partie du Conseil d'administration. »* Elle a souhaité ainsi *« aider les personnes à accéder à cette sorte de liberté qu'est de pouvoir conduire. »* *« C'est la même démarche que la lecture, assure-t-elle. Se repérer, s'entraîner, être autonome et s'envoler ! »*

Elle consacre une heure et demi par semaine à l'association, sans compter ses temps de trajet. Selon elle, le rôle de l'accompagnant est de donner confiance, relativiser la conduite tout en restant vigilant et permettre à l'élève, au final, d'avoir une conduite souple et aisée. Mais Marie-Thérèse insiste sur un autre point : la relation humaine. Lorsqu'on lui demande quelles qualités il faut avoir pour être accompagnant, elle répond ainsi : *« ne pas (être) stressée, parler de tout, un peu d'humour, se raconter des blagues, être un peu battante, se donner des défis comme réussir un créneau ou contrôler la vitesse dans les ronds-points. Si la personne cale plusieurs fois, par exemple, la pénalité correspondra à un carré de chocolat ou un chewing-gum et ensuite on partage... ce fut une surprise quand Najate est arrivée avec sa tablette de chocolat !! On s'est bien amusées !! Tout ça en toute simplicité. »*

Najate est la deuxième personne qu'elle accompagne. Elle a déjà son permis mais n'a pas conduit depuis longtemps et doit donc retrouver ses réflexes. La première, Hakima, a obtenu son diplôme. Marie-Thérèse raconte : *« J'avais attendue Hakima à la fin de son épreuve-permis et nous avons bu un pot de confiance car nous étions certaines qu'elle l'aurait ! Hakima m'a envoyé un texto de réussite et a offert un repas au sein de l'association ! C'était un régal ! Voici ce qu'elle m'a dit quand on s'est revues au mois de septembre : "Marie encore merci ! Dans la vie, on rencontre des gens super sympas qui donnent des coups de mains !" Hakima avait sa petite voiture, j'ai retrouvé son sourire rayonnant !! C'est la vie, c'est sympa cette reconnaissance, c'est extrêmement enrichissant ! L'aspect humain (liberté, grandir, évoluer) est la clef de voûte de cette association. »*

Accueil et Promotion a-t-elle des projets ? D'autres modules sont-ils dans les cartons ? Pas de nouveauté pour l'auto-école cette année : la structure a grandi rapidement et doit se stabiliser. *« Tous les financements ne sont pas pérennes, prévient Sophie Noc, la directrice. En 2018, nous recherchons des mécénats et d'autres soutiens. »* L'appel est lancé...

Fanny Lancelin

Contacts : Accueil et Promotion - 5 rue Samson à Bourges - 02.48.70.04.94. Site Internet : [www.accueil-promotion.net](http://www.accueil-promotion.net)



Pascal Tinat a ajouté 3 photos — à Gibjone

24 Janvier, 19.05 · Bourges, Centre · €

Amicale partage de la galette des Rois à l'association Accueil et Promotion avec sa directrice Mme Noc-Farrera ; une pensée pour Mme Berthommier absente



Berry républicain du 22/04/2019

## SOCIAL ■ Accueil et Promotion poursuit ses actions depuis 1965 Au côté des plus fragiles

L'association Accueil et Promotion poursuit l'œuvre entreprise depuis plus de cinquante ans : lutter contre l'exclusion et le racisme.

L'association laïque Accueil et promotion accompagne depuis 1965 des personnes en situation d'illettrisme ou qui sont d'origine étrangère, déplacées, généralement exclues. L'objectif est de les rendre autonomes et en capacité d'assurer leur citoyenneté.

### Lutter contre les discriminations

Ces actions sociales, éducatives, sportives et culturelles, à visées professionnelle et linguistique, concernent la formation d'adultes, l'accompagnement scolaire, le centre de ressources pour lutter contre les discriminations et aider les immigrés dans l'accès à leurs droits communs et la plateforme mobilité, véritable soutien à l'apprentissage du code de la route par les moniteurs de l'auto-école associative.

Lors de son assemblée générale mercredi soir, la présidente Christiane Berthommier a abordé le rapport moral en soulignant trois points forts de 2017 :



ADHÉRENTS. Pour la trentaine d'adhérents présents, le but reste le même : lutter contre l'exclusion et le racisme.

le recrutement d'un interprète sur proposition de l'État, en appui des professionnels dans l'accompagnement des migrants, le renforcement de l'équipe en charge de l'auto-école et le succès du concours régional d'écriture, couronné par la fête de l'écrit le 12 décembre dernier, qui donne depuis 1996 la parole aux publics de différentes structures de formation ou d'insertion de la région.

L'an dernier, 418 adultes ont suivi des formations linguistiques, 117 ont participé aux cours de code et de conduite, 468 enfants ont été accompagnés scolairement et 218 migrants primo-arrivants ont été épaulés dans leurs démarches administratives notamment par le médiateur.

### 30 bénévoles au quotidien

Pour répondre à ces demandes et favoriser les so-

lidarités, quatorze équivalents temps plein, quarante contrats de travail et trente bénévoles s'activent au quotidien et bénéficient de formations régulières.

Lors de l'assemblée générale, tous les rapports ont été votés à l'unanimité. Quatre membres sortants du conseil d'administration se sont représentés et ont été réélus. Les membres élus se réuniront en mai pour élire un nouveau bureau. ■

# Le retour des sorcières du placard aux balais



**BOURGES** Les sorcières du placard aux balais reviennent à la Chancellerie demain, samedi 14 avril. Ils hantent les planches du Hublot à partir de 16 heures 30 et seront mis en scène par la Compagnie Pace. La pièce sera jouée par les jeunes de l'atelier de théâtre de l'accompagnement scolaire de l'association Accueil et promotion. Puis, les adultes de la plateforme Langage-théâtre de la Compagnie Pace interpréteront *Miché et Drate*. L'entrée est libre mais il est vivement conseillé de réserver au 06.75.80.93.43 ou 02.48.70.99.23 ou par mail à [compagniepace@hotmail.fr](mailto:compagniepace@hotmail.fr). ■

Berry 13/04/2018

Berry républicain – 14/04/2018

LA CHANCELLERIE ■ « Blablathé », un atelier de conversation créé en février dans les locaux du centre social

## Converser pour consolider son français

Depuis un mois, le centre communal d'action sociale de la Chancellerie accueille des ateliers de conversation. Une manière d'inciter, pour des personnes ne maîtrisant pas la langue, à pratiquer le français en situation.

Valérie Mazerolle  
[valerie.mazerolle@centre-social.com](mailto:valerie.mazerolle@centre-social.com)

**Y**amina vit en France depuis dix ans. Sa langue maternelle, c'est le berbère. Le français est arrivé après. Il fait partie du quotidien de cette mère de famille, qui confie être « très attentive aux cours de ses enfants de 9 et 11 ans », mais sa pratique, pour sa part, reste parfois complexe. Pas tant sur la question du vocabulaire ou de la syntaxe, mais, reconnaît-elle, « sur la prononciation ».

« Inciter à pratiquer le français en situation »

Depuis un mois, Yamina a rejoint « Blablathé », un atelier de conversation pensé et mis en place par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Chancellerie, en partenariat avec Accueil et promotion, qui accompagne l'installation d'immigrés confrontés aux problèmes de logement et de non-maîtrise de la langue française



**VOLONTAIRES.** Les trois partenaires organisateurs recherchent des bénévoles pour converser les jeudis.

dans le Cher, et avec le Secours catholique.

L'ambition derrière cette initiative : « Inciter à pratiquer le français en situation, par la conversation, par l'écoute et par l'échange », explique Dalila Degdoug, responsable du CCAS, qui accueille, dans ses locaux, ces ateliers chaque jeudi matin de 9 heures à 10 h 30. Un choix de lieu loin d'être anodin : « Le CCAS n'est pas associé aux cours de français. Il est vu comme un lieu d'activités, de rencontres. Il correspond bien à cette idée que nous ne sommes pas là pour donner des cours de

français mais pour donner l'occasion de partager le français en situation, de manière moins académique », note Sophie Noc, directrice d'Accueil et promotion.

**Quand la conversation s'égare, un « bon signe »**

Pour mener les conversations, une équipe (que les organisateurs souhaiteraient voir s'étoffer) d'une petite dizaine de bénévoles s'est constituée, « bienveillants et neutres », souligne Dalila Degdoug. Chaque jeudi, en compagnie d'un professionnel d'une des trois struc-

tures, ils guident les échanges autour d'un thème retenu en amont. Et laissent, parfois, s'égarer la conversation.

« C'est plutôt bon signe, de voir la conversation échapper au thème du jour. Cela signifie qu'on s'écoute, qu'on se répond, qu'on rebondit », assure Sophie Noc, tout en reconnaissant que, face au silence de certains, « il faut savoir aller chercher les centres d'intérêt, ce qui touche, ce qui fait réagir les personnes présentes, tout en se disant que même si tout le monde ne parle pas, par timidité ou parce qu'on est très débutant,

ce temps n'est pas perdu : on entend une langue, des intonations. »

Des vies et des rapports à la langue parfois éloignés

Le thème abordé ce jeudi, c'était « ma ville ». Trois pièces, trois tables, des photos, des journaux, et une vingtaine de visages en tour, chacun avec sa propre histoire et sa singularité. Ce matin-là, se sont côtoyés, au sein de petits groupes, des jeunes hommes venus du Soudan l'an dernier et des femmes installées en France depuis bien plus longtemps, habituées du CCAS. Des vies et des rapports à la langue parfois éloignés et, pour une matinée, un lien : une conversation autour de Bourges.

L'occasion d'aborder les déplacements, les habitudes, le marché, de découvrir, pour certains, les visages des élus et des figures historiques de la ville. Et de dessiner, aussi, pour chacun, sa « ville idéale ». Les mots « jardins », « magasins », « soleil » rythment la conversation. Les exemples de modèles également : Nantes, Marseille, Paris, Montpellier. Peu importe, finalement la cité retenue. Seuls comptent les mots, qu'ils soient bien prononcés ou pas. Des mots qui disent, au-delà d'un regard sur le lieu où l'on vit, une manière de regarder le monde, et l'après. ■

## ASSOCIATION

# Goûter et danses au foyer Louis-de-Raynal



**PARTAGE.** Une journée intergénérationnelle.

**L'accompagnement à la scolarité mené depuis plusieurs années par l'association Accueil et promotion sur le site de l'école du Grand-Meaulnes, a permis de développer un solide partenariat autour du lien intergénérationnel avec le foyer Louis-de-Raynal.**

En début de semaine, enfants, parents et animateurs s'étaient donné rendez-vous dans l'établissement des seniors pour leur proposer le spectacle *Goûter, poésie et surprises*. C'est un voyage coloré qui a été offert aux résidents. Les parents ont défilé en costumes traditionnels du Mali, du Sénégal, du Maroc et de Tunisie, ont présenté leur tenue et esquis-

sé quelques pas de danse.

Avec les enfants et animateurs, ils ont ensuite interprété une danse africaine. En final, l'incontournable bourrée berrichonne a rappelé de bons souvenirs aux personnes âgées qui projetaient même, pour l'année prochaine, d'initier les enfants aux pas cadencés des danses du terroir.

Après la remise de petits cadeaux confectionnés par les enfants, l'après-midi s'est prolongé autour d'un goûter. Ces moments festifs et conviviaux facilitent les échanges, participent à la vie sociale du quartier et suscitent chez les résidents, les parents et les enfants, l'envie de proposer des animations. ■

## **SOCIÉTÉ** ■ Dans le cadre du suivi des enfants en accompagnement scolaire **Des contes à dimension sociale**

Découvrir la culture française, mais aussi vaincre sa timidité, renforcer ses compétences... L'atelier d'expression théâtrale des Gibjongs offre ces possibilités à des enfants suivis en accompagnement scolaire dans les quartiers nord.

**L'**association laïque Accueil et promotion mène depuis 1965, à Bourges, des actions sociales, éducatives, sportives et culturelles auprès d'adultes et d'enfants des quartiers nord.

Implantée sous l'église Saint-Paul aux Gibjongs, elle a créé, en 2016, lors de la Semaine citoyenne, un atelier d'expression théâtrale qui rassemble 16 jeunes de 6 à 12 ans, tous suivis en accompagnement scolaire.

**Exercices d'improvisation, d'écriture et de réécriture**

Guidés par Esméralda, de la Compagnie Pace, ces



**COMÉDIENS.** L'atelier d'expression théâtrale rassemble 16 jeunes de 6 à 12 ans.

jeunes se sont tous portés volontaires pour participer, les mercredis après-midi, à cette ouverture à la culture française.

Les exercices d'improvisation, d'écriture ou de réécriture servent de prétexte à vaincre la timidité, travailler la confiance en soi, renforcer les capacités et compétences de chacun avec plaisir.

Cette mission fondamentale d'accès à la culture sous toutes ses formes, pour laquelle Accueil et Promotion œuvre activement, permet d'amener les enfants et leurs familles dans des lieux publics dont ils n'ont pas connaissance ou qu'ils ne s'autorisent pas spontanément à fréquenter comme les bibliothèques, les salles

de spectacles ou le patrimoine local.

Cet après-midi, à partir de 15 h 30, les enfants présenteront à leurs parents une restitution de ce qu'ils ont appris depuis la rentrée. Cette valorisation basée sur les contes de Noël se clôturera, au centre de formation de Saint-Paul, par un goûter, un vrai moment de convivialité attendu de tous. ■



## NOS PARTENAIRES

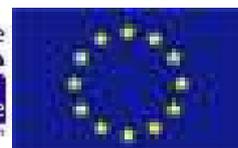


### DRJSCS Centre

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre



### Directoire CENTRE

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre FIE

